

# La tentative d'assassinat de Louise Michel au Havre

## Première partie

### Scène I

*Rue du Petit Croissant, dans le quartier breton de Saint-François, les militants anarchistes havrais les plus actifs se réunissent dans un bar et font le bilan de la mobilisation des sans travail de la veille. Goubot Albert (Typographe), Bohler Edouard (Bandagiste), Julien Legouguec (cordonnier), Dumas Joseph (Tourneur) et Glasser André (Ajusteur)...analysent la situation sociale et envisagent la venue de Louise Michel.*

#### Glasser

Autant, l'an dernier, nous avons réussi à mobiliser les travailleurs sans emploi, que cette année, c'est le fiasco. L'an passé, 2500 ouvriers sans travail s'étaient réunis au cercle Franklin et cette année, plus personne pour une action.

#### Goubot

Tu as raison. Trente personnes sur la place de la Bourse, hier, il y avait davantage de flics que de manifestants. Et pourtant depuis dix-sept ans, il n'y a plus de travail ; tout ça c'est la faute aux machines. Le Tonkin ? Lyonnais, Siegfried et toute la boutique, c'est de la blague. Ils nous ont dit que cette colonie nous créerait de nouveaux débouchés et que le travail reprendrait : ils nous ont trompés. Cette affaire du Tonkin n'a profité qu'à eux seuls et à leurs amis.

#### Dumas

Les gens ont peur. Ils sont fatalistes. Ils ne se rendent pas compte de la force qu'ils auraient s'ils se regroupaient. Le poids du nombre. Mais non, chacun reste dans son coin. C'est vrai que les patrons se croient tout permis. Ils peuvent même nous tirer dessus en toute impunité.

#### Bohler

Que s'est-il passé au juste avec ton ancien patron, il y a quatre mois ?

#### Dumas

Mon ancien patron ? Mais, il a tiré sur moi, quatre coups de révolver. Les balles m'ont atteint à la joue gauche, au front, au cou et à l'épaule droite. Depuis cette époque, je n'ai plus de travail. A part les quelques poteries que je vends aux compagnons et sur les marchés, je n'ai plus de quoi vivre.

**Bohler**

Pourquoi n'as-tu pas actionné la justice ?

**Dumas**

Parce que je n'ai pas le moindre sou de côté.

**Bohler**

Et l'assistance judiciaire ?

**Dumas**

Elle ne se donne pas à un anarchiste et un anarchiste ne quémande pas.

**Glasser**

Revenons au problème global du chômage et ceux qui sont touchés en premier lieu par ce fléau.

**Goubot**

En attendant, j'entends de plus en plus de travailleurs se plaindre des Bretons qui arrivent en masse au Havre et qui prennent le travail des Havrais. Regardez dans le quartier où nous sommes, à Saint-François, les femmes ont leur coiffe sur la tête et les costumes de leur pays. Les Bretons sont aussi accusés de travailler à moindre coût. Et puis ils veulent retourner dans leur pays, « la petite patrie » qu'ils disent ! Des patriotes, quoi !

**Glasser**

Tu ne vas quand même pas accuser les Bretons de tous les maux. Nous sommes internationalistes, ne l'oublions pas.

**Goubot**

Les Bretons passent leur temps à boire et les Bretonnes sont des bigotes. Il faut les voir devant les curés, ces ignorantins, qui jouent sur leurs peurs. Et puis leurs pardons, toutes ces personnes qui défilent derrière un prêtre et des bannières religieuses...

**Legouelec Julien**

Je suis né à Larmor Baden, dans le Golfe du Morbihan, et je vous assure que les gens ne quittent pas leur pays par plaisir. Quand on crève de faim, on essaie de trouver du travail, de sauver sa peau et celle des siens, c'est une question de survie. Tant qu'à la boisson, faites un tour dans le pays de Caux et vous verrez si les Bretons sont les seuls à boire.

**Dumas**

C'est vrai ce que dit Julien. Je viens de Villequier où je travaillais dans une briquèterie et j'en ai vu des alcooliques. De pauvres ignorants mettent même une goutte de Calva dans le biberon des enfants, les *éfants* comme ils disent.

### **Goubot**

Le problème aussi avec les Bretons c'est qu'ils parlent leur langue et qu'on ne les comprend pas. Tu les comprends, toi, Julien? On fait comment pour expliquer aux Bretons, ce qu'est l'anarchie s'ils n'entendent pas le Français ?

### **Legouguec**

Les comprendre ? Je parle le Vannetais mais les Bretons du Trégor ont leur propre langue. Serait-on plus bête que les curés ? Ces derniers font leur sermon en Breton pour être compris de tous. Si on veut que nos idées pénètrent dans les campagnes de Bretagne, il faut éditer des journaux et des brochures en Breton. En Vannetais et en Trégorrois.

### **Glasser**

Nous habitons au Havre, que les compagnons de Brest et d'ailleurs fassent leur propre propagande. On peut se plaindre de l'échec de notre dernière manifestation mais depuis que nous publions l'Idée Ouvrière, nous arrivons à toucher de plus en plus de travailleurs. Notre hebdomadaire est lu et circule par exemple sur le port par l'intermédiaire de nos compagnons dockers.

### **Legouguec**

Les Bretons s'exilent au Havre mais surtout à Paris. Les Bretonnes sont employées comme nourrices pour les enfants de riches et nombreuses sont celles qui se prostituent. Ce n'est pas le tout de tirer des affiches appelant nos frères de misère à se révolter ainsi que les prostituées, ces femmes parmi les plus démunies, mais il faudrait voir à ne pas les dénigrer constamment. C'est à nous de faire aussi notre propagande, en priorité, à destination des populations déclassées. On pourrait parler aussi des soutiers bretons qui carburent à l'absinthe pour effectuer un travail de forçat. L'ivresse ne les quitte pas du voyage. Nos fiers bateaux ne fonctionnent que grâce à ceux qui respirent à pleins poumons la poussière du charbon. Les soutiers travaillent dans de véritables enfers sous les eaux. Les Bretons font souvent le travail que bien des travailleurs refusent.

### **Dumas**

Je suis d'accord avec Julien. Organisons donc des réunions ayant pour thème « La misère », « le capital et le travail ». Nous avons la chance d'avoir Emile Pouget comme collaborateur à l'Idée Ouvrière ; il saura aborder ce sujet dans un article avec des mots qui touchent les exploités. C'est un gage de sérieux et d'efficacité. Maintenant, il faudrait organiser des réunions publiques avec des centaines d'auditeurs.

### **Goubot**

Nos réunions rencontrent de plus en plus de succès. Il n'est pas rare d'avoir 300 personnes à nous écouter.

### **Dumas**

C'est vrai mais il est temps de frapper un grand coup. Cela fait deux fois qu'on annonce la venue de Louise Michel et de Tortelier. Ce compagnon vient et est un bon orateur mais Louise nous a fait faux bond et les gens sont mécontents. Ils ont l'impression qu'on les balade. Avec la venue de Louise

Michel, nous arriverions à toucher 1500 à 2000 personnes en une journée. Pour autant qu'elle se déplace en province.

#### **Glasser**

Je veux bien la contacter. On prendra financièrement en charge son voyage et il nous faudra assurer sa sécurité et lui trouver une bonne chambre d'hôtel.

#### **Goubot**

Et qu'est-ce qui fait que Louise Michel attire autant de monde à ses meetings ?

#### **Dumas**

Louise est une sacrée militante avec un passé glorieux et elle n'a jamais varié contrairement à bon nombre de personnes faisant de la politique. Pendant le siège de la Commune, elle se fit remarquer par ses qualités d'organisation; au 18 Mars, elle prit l'uniforme de la Garde Nationale, organisa le Comité central de l'Union des Femmes et prononça une foule de discours dans la plupart des clubs de l'époque. Elle a même fait le coup de feu contre les Versaillais...

#### **Glasser**

Ce qui lui valut d'être condamnée en Décembre 1871 à la déportation dans une enceinte fortifiée, pour sa participation à l'insurrection, puis après, elle fut dirigée en Août 1872 sur la Nouvelle-Calédonie. On l'a exilée là-bas avec de nombreux autres Communards.

#### **Legouguec**

Elle n'est revenue en France qu'en 1880, après la loi d'amnistie.

Lors de sa rentrée à Paris, elle fut reçue de façon enthousiaste par tous les compagnons puis elle participa à toutes les manifestations révolutionnaires.

En Mars 1883, par exemple, elle organisa le meeting des « affamés » sur l'Esplanade des Invalides ; mais la réunion ayant été empêchée par la police, Louise Michel se mit en tête des manifestants qui pillèrent les boulangeries du Boulevard Saint Germain. Une sacrée manifestation qui fit grand bruit.

Poursuivie de chef d'excitation au pillage, elle fut condamnée en Juin 1885, par la Cour d'Assises de la Seine, à 6 ans de réclusion. Graciée le 30 Décembre 1885, elle fut remise en liberté en Janvier 1886. Voilà une compagne bien qualifiée pour parler de la misère. Et elle joint les actes aux paroles, elle.

#### **Dumas**

Elle peut se vanter d'en avoir eu des peines de prison, d'ailleurs Louise Michel prétend que les conditions de détention en prison sont telles que beaucoup de détenus deviennent anarchistes après un séjour au mitard. Elle se plaît à dire : « Si je n'avais pas été anarchiste avant ma condamnation, je le serai devenue en prison ».

## **Goubot**

Au cours d'un meeting tenu en Juin 1886 au Château d'Eau, en faveur de la grève de Decazeville, elle prononça un discours plein de menaces : « Tous ces gens-là, s'écria-t-elle, en parlant des gouvernants, sont des voleurs et des assassins ; on arrête les voleurs, on tue les assassins. A l'eau ! A l'eau ! » Il fallait être sacrément gonflée pour dire cela en pleine conférence sachant que les mouches de la Préfecture étaient dans la salle.

Elle fut condamnée du chef d'excitation au meurtre à 4 mois de prison et 100 francs d'amende, en Août 1886, par la Cour d'Assises de la Seine.

## **Bohler**

Il me semble que Louise Michel a toutes les qualités requises pour venir animer un meeting dans notre localité. Glasser, à toi de t'occuper de la faire venir, pour de bon, cette fois.

## **Scène II**

*Le dimanche 22 janvier 1888, à deux heures de l'après-midi, une conférence contradictoire est donnée à la salle de la Gaïeté sous le patronage des groupes anarchistes du Havre avec le concours de Louise Michel. La salle est comble, environ 600 auditeurs. Louise Michel s'avance de suite vers le public et prend la parole. Elle parle avec facilité.*

### **Louise Michel**

Avec le compagnon Dumas, nous allons traiter des thèmes suivants: « Le Capital et le Travail » puis « La Misère et ses conséquences ».

A Paris, la misère est affreuse. Un grand nombre d'ouvriers couchent sous les ponts faute d'asile et au Havre, je pense que la misère ne doit pas être moindre. Les compagnons du Havre m'ont parlé de tous ces travailleurs sans travail qui couchent sur les quais, à même le sol, dans des wagonnets, parfois avec leurs femmes et leurs enfants.

Il n'y a pas de question sociale paraît-il. Je crois que de toutes les infamies commises ou dites par les politiciens et les cléricaux, c'est cet effronté mensonge qui me révolte le plus ; il n'y a pas de question sociale !

Demandez-le donc aux hommes et aux femmes qui meurent de faim alors que les greniers de certains gredins regorgent de toutes sortes de denrées, s'il n'y a pas de question sociale.

Mais les gens qui meurent ainsi ne font pas de bruit, pour quelques-uns qu'on sait, il y a des milliers qu'on ignore ; - le sang ne se mesure pas non plus, il a séché bien des fois dans Paris, il a bien des fois fait pousser l'herbe des champs, épaisse et haute, cela ne compte pas : il n'y a pas de question sociale !

Eh bien ! Il y a quelque chose de plus abominable, que l'effronterie de ces politiciens et de ces calotins; quelque chose de plus horrible que les hécatombes de la misère qui monte et de la guerre qu'on souffle.

Il y a quelque chose de plus lâche et de plus misérablement honteux que l'outrecuidance de ceux-là.

Ce quelque chose qui fait monter la honte au visage, comme si on y recevait de la boue, c'est l'attitude de la Chambre devant eux.

Comme le sénat romain, ils vont au-devant de la servitude.

Mais si quelque chose pouvait être plus vil et plus lâche, que ces vils esclaves, ce serait le peuple qui laisserait faire cette Chambre.

Eh bien, vous, qui nous appelez si bien utopistes, parce nous préférons l'idée impérissable, l'idée d'autant plus haute que l'homme est plus enseveli, à n'importe lequel de nos amis, dont la voix ne serait pas même entendue au milieu de cet ignoble concert approbatif, - que dites-vous des votes qui envoient de tels représentants ?

Comprenez-vous maintenant que le dégoût immense vous prenne et qu'on crie grève de votes pour ces immondes toujours prêts à licher les pieds des tyrans, grève de conscrits pour leurs guerres maudites qui ne sont que des saignées faites au peuple en attendant qu'ils le frappent au cœur !...Grève d'impôts pour leurs bonzes et leurs odalisques !... Grève de misère enfin.

Quand le peuple voudra, quand il en aura assez de la faim, de l'ignorance, de la honte ; alors il se souviendra qu'il y a vraiment une question sociale !

Allons ! Tous ceux qui combattent pour une idée, et non pour des ventres, allons, tous les déshérités de cette société maudite, tous ceux qui se souviennent, tous ceux qui ne veulent pas voir la France aboutir à l'abîme ; regardez ! Ecoutez ce qui se passe ! Et dites ce que vous trouvez de différence entre les dernières années de l'Empire et aujourd'hui !

Je n'en vois qu'une seule, c'est le masque. Serait-il vrai que les peuples n'ont que les gouvernements qu'ils méritent et sommes-nous trop affaiblis par tous les suçoirs de l'exploitation, pour faire une fois pour toutes la grève dernière suscitée par tout ce qu'il y a de justice et de courage dans le cœur de l'homme : La grève de misère !

#### **Un auditeur dans la salle**

Oui mais les gens ont peur et ne sont pas éduqués ! Que faire alors ?

#### **Louise Michel**

*Elle reprend et fait suite à la question de l'auditeur*

C'est vrai, tant que les travailleurs ne seront pas instruits et n'auront pas la science de leur malheur, ils seront toujours exploités par le capital. Mais aujourd'hui l'instruction n'est pas à la portée de l'ouvrier et à ce sujet, on peut affirmer que sans éducation nous aurons encore beaucoup d'imbéciles et qu'il faut bien en diminuer le nombre.

Pour nous autres, anarchistes, toute l'éducation et toute l'instruction des enfants doivent être basées sur le développement de la raison, de la dignité, de l'indépendance personnelle et non sur celui de la foi, de la piété et de l'obéissance; sur l'amour de la vérité, de la justice, et par-dessus tout, sur le respect de l'humanité qui doit remplacer le culte d'un dieu. Nous sommes convaincus que l'éducation rationnelle et intégrale est primordiale et nécessaire pour tous les jeunes enfants car on peut toujours faire bien et il n'est pas de si laide chenille qui ne devienne un joli papillon.

### **Un autre auditeur se manifeste**

Et la religion qui est présente partout ?

#### **Louise Michel**

Dieu ? Toutes les religions ont été établies sous l'idée du sang. Depuis les plus anciennes qui sacrifiaient à leur Dieu des êtres humains, jusqu'au ciboire du christianisme qui contient, disent-ils, le sang du Christ. Aujourd'hui, la science a démontré que Dieu n'existe pas, que la Terre s'est transformée par diverses évolutions, qu'elle les a subies comme les autres planètes, et cela tout naturellement, sans qu'il n'y ait rien de divin. Voltaire a dit, admirant l'immensité, que l'horloge était trop belle, qu'il devait y avoir un horloger ? Non, pas. Voltaire parlait comme un homme de son temps ; qu'au contraire, tout dans l'immensité prouve que Dieu est imaginaire. C'est pour cela que nous envisageons un enseignement de ce qui a été démontré, prouvé scientifiquement.

Les révolutionnaires sont des artistes qui veulent créer le beau, l'idéal. L'homme a besoin de pain, de justice mais aussi de beauté. Mais est-ce que le gouvernement veut cela ? Non, bien sûr.

Dans notre société, tout est à vendre, les décorations et les hommes. Je ne veux ni de décorations ni de Matines pour les braves ou pour les hommes éminents ; la satisfaction du devoir accompli doit suffire à leur modestie, surtout lorsqu'elle est accompagnée de l'estime de ses concitoyens.

#### **Un auditeur**

*Il se lève et parle fort*

Et la Révolution ? Parlez-nous de la Révolution, citoyenne Louise Michel.

#### **Louise Michel**

La Révolution sociale peut éclater dans vingt ans, dans dix, demain peut-être et rien ne dit que si Ferry eût été nommé Président de la République, elle ne serait pas faite à l'heure actuelle. En tous cas, tenez pour certain qu'elle se fera plus tôt qu'on ne s'y attend : c'est mon espoir, surtout si nous avons beaucoup de Présidents de la République ayant des gendres comme Wilson. Il n'y a plus rien à blâmer en France, tout y est pourri, il n'y a même plus de justice et la magistrature balaie le pavé devant le carrosse d'un Wilson. Les gouvernements sont comme des arbres morts qu'il faudrait arracher pour semer à leur place le blé de la liberté universelle.

Les anarchistes proposent la Révolution sociale par le progrès, mais j'excuse le révolver surtout lorsqu'il s'agit d'un Ferry et des gouvernants, un tas de rongeurs capables de toutes les turpitudes. Vous verrez que le moment venu, la bande des affamés marchant en tête sera suivie par la masse des peuples qui passera comme une avalanche sur le monde.

Victor Hugo nous dit: « Je vois venir dans l'avenir les Etats-Unis d'Europe ». Dans cette prédiction d'Hugo, ce mot d'Etat me choque, parce qu'il est synonyme de turpitude, prison. Je lui préfère celui d'Union universelle des peuples.

### **Un citoyen**

Avant qu'on puisse se révolter, le gouvernement nous enverra nous faire trouser la peau.

### **Louise Michel**

C'est vrai, je vois venir la guerre, inéluctable, peut-être pas pour cette année, mais pour bientôt. Si cela advenait, je partirai ce jour-là pour Berlin, pour aller aider nos frères à fonder la République, pas celle que nous avons depuis quinze ans, mais la République sociale, la République des peuples.

Pourquoi la guerre ? Toutes les nations de l'Europe se préoccupent fortement de leurs armements, ayant toutes pour objectif : la Guerre ! En effet tous ces monarques, potentats, gouvernements, sentant chaque jour, le sol trembler de plus en plus sous leurs pas, appellent-ils à grands cris la guerre, cette lutte fratricide des peuples, pour les débarrasser de cette multitude grouillante de misère, hurlant de faim, dont ils ont accaparé les sueurs et le travail. Autant de détruit, diront les bourgeois et d'applaudir !...Le général Boulanger n'a-t-il pas déclaré qu'il n'y avait qu'une solution pour résoudre la question sociale : La Guerre !

On parle de la revanche...Soit ; supposons que nous reprenions l'Alsace et la Lorraine, voire même le Luxembourg. Qu'arrivera-t-il ? L'Allemagne alors aura sur nous une revanche à prendre, et ainsi de suite ; ce sera donc revanche sur revanche ? Et à qui ou à quoi, ces guerres profitent-elles ? Aux potentats, aux bourgeois ! Certainement pas aux travailleurs !

La situation générale est pleine de promesse pour la révolution, parce que tout est en dissolution dans la société. Je n'aime pas les prisons et considère que ceux qui sont dedans valent souvent mieux que ceux qui nous gouvernent, car ils n'ont fait ni la guerre de 1870, ni les massacres des Versaillais ni le Tonkin.

### **Dumas**

*Il intervient à son tour, posément*

Je déclare tout d'abord la guerre à la bourgeoisie et au Capital.

Sauf l'insulte, la mauvaise foi et la fusillade, la bourgeoisie n'a plus d'arguments sérieux à opposer au travailleur qui réclame sa place au banquet de la vie ; c'est une chose désormais acquise et il n'y a plus d'équivoque possible, ou le règne de la violence, ou l'avènement de la justice.

La société actuelle est divisée en deux classes, l'une qui ne produit rien et jouit de tout, l'autre qui produit tout et ne jouit de rien. Un fleuve de sang et d'iniquité sépare la bourgeoisie du prolétariat ; ce dernier, suivant les besoins et les appétits du maître, devient chair à canon, chair à machine, ou chair à plaisir ; il ne respire que pour l'enrichissement et les fantaisies de l'autre, heureux quand on lui laisse un peu de répit dans sa misère.

Les changements de gouvernements, de ministère, n'ont aucune influence dans sa situation, sa liberté est bornée à la volonté du maître, qui l'enferme avant le jour et ne le libère que la nuit. Ses



enfants dorment à son départ et à son arrivée. Il n'en profite que le dimanche et ne les voit pas grandir.

La loi du salariat le rive à la chaîne douze heures par jour, sans trêve ni repos ; la machine le prend au sortir de l'enfance et le vomit quand il a les cheveux blancs. Il enrichit plusieurs maîtres, mais lui reste toujours pauvre, son salaire étant basé sur le strict besoin de son estomac ; le but de sa carrière est l'hôpital, la mort par la faim, la corde ou le canal. Telle est la situation des travailleurs, alors que la justice devrait régler les rapports entre les hommes, qui tous ont un égal droit à la vie, au bien-être et au libre développement de leurs facultés, et que l'esclavage industriel qui est une atrocité, devrait disparaître pour faire place à une société égalitaire.

La révolte est dans tous les cœurs, chacun commence à comprendre qu'il est stupide d'user son cerveau et son corps au profit d'une parasitique minorité, alors que, soi, le premier on manque de tout, même de l'indispensable.

Laissons de côté tous ces charlatans politiques, qui viennent périodiquement sur le tremplin du cirque électoral ou du théâtre, nous promettre qu'ils feront notre bonheur ; et qui, une fois élus, se moquent de nous comme de leur premier programme politique. Qu'est-ce que ça peut bien leur faire, que vous creviez la faim, même en travaillant, pourvu qu'ils aient le ventre et la bourse pleine ; ils n'en demandent pas davantage.

### **Un citoyen dans la salle**

Quel est votre programme ?

#### **Dumas**

Notre programme? C'est celui-ci : grève de l'impôt, grève des propriétaires, c'est-à-dire qu'on refusera de payer les loyers aux propriétaires tout en continuant à occuper leurs immeubles. Je ne déteste pas les palais, mais je voudrais qu'ils soient aussi bien à moi qu'à tous les autres. Je suis collectiviste anarchiste et je dis que tous ceux qui possèdent des biens sont des voleurs parce que ces biens doivent appartenir à tout le monde. Comprend-on qu'il y en a qui ont un million de revenu lorsque d'autres n'ont pas un morceau de pain à se mettre sous la dent.

#### **Un auditeur**

Et Thiers ?

Thiers. C'était un sinistre assassin, mais il était conséquent.

*Dans la salle, des cris*

#### **Plusieurs auditeurs**

Des excuses, des excuses !

#### **Dumas**

*Il continue et ne s'occupe pas des cris qui s'arrêtent rapidement*

A propos du capital, pour le faire tomber, il suffit de refuser de payer les intérêts et cela suffira. Refusez de payer l'impôt et le gouvernement tombera et si vous voulez faire la guerre aux bourgeois, refusez de payer les loyers - Voilà l'égalité sociale !

Le capital est l'ennemi. Il faut le détruire et pour l'atteindre supprimer l'intérêt.

Refusez l'impôt et ne point payer les loyers, voilà la solution.

Les peuples sont frères. Les frontières sont prétexte voulu pour la guerre. Il faut supprimer aussi l'impôt du sang. Le seul ennemi c'est le capital. Le seul capital vrai c'est l'intelligence et les bras. La révolution qui s'avance doit s'accomplir pacifiquement – par la force d'inertie opposée à la tyrannie des gouvernements.

Qu'est-ce que le capital ? C'est le fruit du travail. Or le capital ne travaillant pas, il revient forcément à celui qui a travaillé. La richesse publique qui a été gagnée par le travail doit revenir au travail. Avant la Révolution de 89, l'ouvrier possédait son outillage ; aujourd'hui, l'outillage actuel, les machines, qui appartiennent aux capitalistes doivent conséquemment lui revenir, car c'est sa propriété. L'ouvrier est un bétail pour les riches qui amassent des richesses sur son dos.

Aussi dans notre ville, je proteste énergiquement contre les tickets délivrés au paiement aux ouvriers des quais. Ce procédé est une incitation à boire et à dépenser sa paie dans les estaminets.

Je vous citerai le mot de « Dessecartes »: « Si je suis, j'existe : si j'existe, je suis ! »

#### **Un auditeur**

Ne pourrait-on envisager une entente entre patrons et ouvriers, en bonne intelligence ?

#### **Dumas**

Ils sont les aryas, nous sommes les parias. Ils sont les jouisseurs, nous sommes les loqueteux, les misérables, les outlaws, les ilotes, les infâmes. Nous produisons, ils consomment. Il y a entre nous et les puissants du jour trop de cadavres et trop de sang pour que nous puissions nous déridier un instant. Nous ne voulons pas la charité mais notre dû!

#### **Louise Michel**

*Reprenant quelques arguments de l'orateur, elle s'efforce d'amortir par un ton paternel les apostrophes de Dumas au gouvernement et aux bourgeois*

En fait, il n'y a pas de gouvernement car on ne peut accorder ce nom à un ramassis d'escrocs, de dupeurs et de voleurs, dont le nôtre est composé.

*Protestations, sifflets*

#### **Plusieurs personnes**

Il n'y a pas que des escrocs au gouvernement !

#### **Louise Michel**

Eh quoi (*poursuit-elle avec véhémence*), - refusez-vous ces épithètes, aux gens qui ont fait le Tonkin et toutes les opérations qui s'y rattachent ; aux Wilson et consorts qui vendraient tout et surtout la marque de ce que les bourgeois appellent encore l'honneur !

Il faut que la société se renouvelle. Nous voudrions que ce ne fût pas dans le sang, car nous sommes des gens de progrès et c'est par la paix et le travail que nous voulons l'atteindre...

Mais si les bourgeois ne veulent pas être avec nous, la Révolution se fera contre eux !

La Révolution sociale est inéluctable dans un prochain avenir- Elle se fera par nous avec vous ou contre vous : choisissez, Messieurs les Bourgeois.

### **Dans la salle, une voix s'écrie**

Antipatriote !

#### **Louise Michel**

On vient de me traiter d'antipatriote, mais que c'est de « transpatriote » qu'on devrait me qualifier, si ce mot pouvait être francisé, car la Patrie n'a pas de frontières.

#### **Dumas**

C'est une réunion contradictoire mais si aucun orateur ne se présente pour réfuter nos arguments, nous levons la séance.

#### **Un anarchiste**

*Il se lève et s'adresse à la cantonade.*

A propos des loyers, croyez le bien, un propriétaire aime mieux savoir qu'une pauvre famille couche dehors sans couverture, que de ne pas toucher le montant d'une pauvre chambre d'un 6ème ou d'un 7ème.

Compagnons, savoir qu'il y a tant de logements salubres qui sont vides, et penser qu'il y a tant de pauvres diables qui couchent dans la rue sans oser s'en approprier, crainte d'être enfermés comme voleurs, et d'aller finir leur vie au bagne.

Compagnons, ne laissez coucher aucun des nôtres à la belle étoile, ayez du courage, faites de la propagande, en déménageant à la cloche de bois, je suis sûr que vous trouverez assez d'amis pour vous aider à faire vos déménagements. Réquisitionner les logements, c'est bien, mais en attendant que ce soit possible, on peut s'en aller sans payer son loyer, ça permettra aux pauvres bougres de souffler un peu et de pouvoir manger sans que le coût du loyer ne prenne la quasi-totalité du maigre salaire dont dispose une famille.

#### **Dumas**

Merci compagnon de faire ce rappel. Maintenant si personne ne veut intervenir, nous proposons de nous séparer. Vous pouvez de même nous rejoindre ce soir à la salle de l'Élysée pour notre deuxième conférence.

## Scène III

*A la sortie de la conférence de la salle de la Gaieté, les commentaires vont bon train.*

### **Une auditrice à une amie**

Je ne comprends pas comment on laisse tenir de pareils propos. On n'a pas besoin de révolution. Les ouvriers n'ont déjà pas suffisamment d'argent pour nourrir leur famille alors avec une révolution, ce sera pire. Les patrons les affameront encore davantage.

### **L'amie**

Sans compter que ces anarchistes sont sans dieu. Ils ne vont jamais à la messe ni à confesse.

### **Un journaliste du Petit Havre à un confrère**

Pour tout dire, Mlle Louise Michel nous paraît absolument au-dessous de sa renommée et de sa légende : grande, sèche, impassible, elle s'avance sur la scène ; elle parle, parle sans cesse, sans un geste, sans éclats dans la voix, et comme d'une manière impersonnelle.

### **Son confrère du Petit Havrais**

Pour une fois, j'ai trouvé que Louise Michel a exposé ses théories anarchistes dans un langage très modéré et d'une originalité extrême. Même dans les conférences anarchistes, on entend des vérités bonnes à retenir.

### **Le journaliste du Petit Havre**

Que reste-t-il de la fougue de la Vierge Rouge ? Sont-ce « les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. » Seule sa silhouette, - qui faisait avec la jolie scène du théâtre une antithèse frappante – seule sa silhouette a conservé quelque chose d'idéal. Pour le reste, son spectacle est plutôt morne.

### **Le journaliste du Petit Havrais**

C'est vrai qu'elle n'est pas très gaie. On dirait une femme en deuil mais les sujets qu'elle aborde ne sont pas de toute gaieté. Cependant, on doit lui reconnaître qu'elle s'exprime en usant de termes poétiques.

### **Pierre Lucas**

*Cet auditeur très absorbé dans ses pensées, médite.*

Les gens ont raison. Louise Michel est le diable. On m'en a parlé dans mon cercle catholique. Il faut faire quelque chose, ça ne peut plus durer. Si je tue la reine des anarchistes, leur parti n'aura plus de chef et il disparaîtra. Je vais acheter un révolver et faire mon devoir. Je vais boire quelques absinthes

pour me donner du courage. Elle a parlé et dit du mal de nos généraux. Elle a parlé aussi de Bismark...Il faut la supprimer ! Je vais causer avec ma femme et lui demander 20 francs. Elle n'a pas intérêt de refuser sinon gare à elle !

#### **L'auditrice à son amie**

Tu as entendu, l'homme un peu étrange, là-bas, a dit : « Je tuerai quelqu'un ce soir »...

### **Scène IV**

*A 8 h1/2, salle de l'Elysée, la deuxième réunion débute devant environ 2000 personnes.*

*Avant l'ouverture de séance, des crieurs de journaux vendent une brochure de Louise Michel intitulée « L'Ere nouvelle » ainsi que le compte rendu de l'anarchiste Jahn devant la Cour d'Assises du Hainault.*

#### **Louise Michel**

*Elle s'installe sur l'estrade de manière que sa voix porte jusqu'au fond de la salle ; l'ambiance est bruyante et s'annonce moins facile que la réunion précédente.*

Je compte traiter des scandales du jour et de l'idée révolutionnaire. Nous constatons un manque de justice et l'aviilissement de la Magistrature. Je suis venue au Havre pour faire comprendre ce qu'est la révolution.

#### **Un petit groupe d'auditeurs**

C'est la Mère Michel qui a perdu son chat (on chante)

#### **Plusieurs autres auditeurs**

Vive Louise Michel !

#### **Un prêtre**

Esprit saint descendez en nous.

#### **Deux autres auditeurs**

Boulangé, Boulangé, c'est ta poire !

#### **Louise Michel**

*Elle agite alors sa sonnette, et parvient à dominer les voix en abordant la question de la guerre.*

Le gouvernement nous prépare à la guerre alors que toutes les puissances devraient rester en paix. Pour 5 ou 6 hommes qui ne sont pas d'accord, ces derniers nous font égorger des nations entières.

Les sauvages sont plus civilisés que nous car quand il se passe des discussions, les chefs se battent entre eux et les tribus les regardent.

Au temps de la féodalité, on se battait de village à village, de province à province. Avec le progrès, ces combats ont cessé et nous souhaitons que les guerres de frontières cessent également. Pour cela, il faut qu'il n'y ait plus de frontières. Mais c'est aussi ce que ne veulent pas les gouvernements, car ces combats dans lesquels coule le sang le plus pur de nos veines, ces guerres dans lesquelles s'épuisent nos jeunes, leur sont utiles pour se maintenir au pouvoir. Ce n'est jamais pour le peuple qu'on fait la guerre ; demandez plutôt à celui de Prusse, combien il a eu de nos milliards.

On dit aux peuples : battez-vous les uns contre les autres ; ce sera la revanche. Il y a des gens qui en veulent aux Allemands...Qu'est-ce que les Allemands ?...Sont-ce les pauvres gens qui habitent de l'autre côté de la frontière ?...N'est-ce pas plutôt Bismarck, n'est-ce pas plutôt Guillaume ?...Les vrais Allemands, ceux qu'il faut haïr, ce sont ceux qui profitent des guerres, ce sont les bandes à Ferry, ce sont les gouvernants. Mais le peuple allemand est comme nous...

*Tumulte dans la salle, protestations.*

#### **Louise Michel**

Je ne crains pas l'orage, continue la conférencière, s'animant : il y a ceux qui gagnent à la guerre qu'il faut traiter d'Allemands...La guerre finie, quel que soit le résultat, les gouvernements allemands et français se partageraient l'indemnité...

#### **Une voix ironique**

Bravo la mère Michel !

#### **Louise Michel**

Quelques-uns d'entre vous défendent la guerre sans écouter nos arguments ; dans la réunion de l'après-midi, à la Gaieté, des bourgeois patriotes, dont nous avons froissé cependant les opinions, nous ont écoutés avec plus de convenance qu'en ce moment à l'Elysée.

#### **Dumas**

Il faut savoir ce que nous ferons au milieu du grand trouble européen qui se prépare. Que les révolutionnaires s'allient les uns avec les autres comme les potentats. Les potentats comme Bismarck, et tous Nos généraux, y passeront aussi.

#### **Une voix**

Tu insultes Boulanger !

Dumas

*Il réplique de manière virulente*

Il est mort Boulanger. Il n'existe plus !

#### **Des auditeurs chantent**

C'est ta poire, ta poire, ta poire qu'il nous faut !

**Louise Michel**

*Elle reprend la parole et obtient le silence*

Parlons d'un sujet qui nous concerne tous : la misère.

Nous croyons, en effet, que la société, n'étant nullement chose d'innéité ni d'immanence, mais une invention humaine, destinée à combattre les fatalités naturelles, doit surtout profiter aux faibles et les entourer d'une sollicitude particulière, qui compense leur infériorité. Par conséquent, le but qu'il faut proposer à nos espérances, c'est la création d'un ordre social dans lequel l'individu, pourvu qu'il donne tout ce qu'il peut donner de dévouement et de travail, reçoive tout ce dont il a besoin. Que la table soit mise pour tout le monde, que chacun ait le droit et le moyen de s'asseoir au banquet social, et d'y manger tout à son choix et à son appétit, sans qu'on lui mesure la pitance à l'écot qu'il peut payer.

Pour ce faire, la révolution est une nécessité absolue. Les intéressés, ceux qui souffrent, en un mot les travailleurs, ont tout intérêt à cette révolution sociale.

Le monde bourgeois, lui, ne voit pas de révolution possible, il vit dans une profonde sécurité, à l'abri de ses lois et à l'ombre de l'égoïsme qui trône aujourd'hui dans la société. Mais les exploités du jour ne doivent plus attendre pour transformer le milieu trop étroit dans lequel ils vivent.

Nous sommes pour la liberté mais il n'y a pas de liberté sans égalité.

**Une voix dans la salle**

Et le capital, Louise, Qu'en faites-vous?

**Louise Michel**

C'est vrai, il n'y a pas de liberté dans une société où le capital est monopolisé entre les mains d'une minorité qui va se réduisant tous les jours et où rien n'est également réparti, pas même l'éducation publique, payée pourtant avec les deniers de tous. Nous croyons, nous, que le capital, patrimoine commun de l'humanité, puisqu'il est le fruit de la collaboration des générations passées et des générations contemporaines, doit être mis à la disposition de tous, de telle sorte que nul ne puisse en être exclu ; que personne, en revanche, ne puisse en accaparer une part au détriment du reste.

Le capital doit disparaître, parce que les mines ne sont rien s'il n'y a pas d'ouvriers par exemple.

Il faut que nous sortions de l'auge où chacun se pousse du cou. Nous y arriverons par l'instruction que les humbles et les pauvres ne peuvent avoir aujourd'hui.

Aujourd'hui, les minorités sont absorbées par les majorités quoiqu'ayant raison dans leurs revendications. Il nous faut une République universelle afin que tous les travailleurs gagnent la même chose. Nous constatons que les Italiens, les Allemands travaillent à meilleur marché que les ouvriers français. Quand d'autres étrangers viennent en France, ils travaillent de même à meilleur marché. Les bourgeois sont des profiteurs. Les affaires sont les affaires et l'argent exclut la pitié. Les brasseurs d'affaires s'enrichissent sur le dos des pauvres et ils n'ont aucune empathie pour eux. Ils divisent les

travailleurs pour mieux régner. Allemands ou Français, les travailleurs ont le droit au même salaire pour le même travail. Il faut une égale dignité.

On nous parle de liberté ! Personne ne l'a car à notre époque on voit des écoliers à l'état de cadavres puisque nous agonisons dans la misère et que la constitution est bonne à jeter aux chiffons.

On a dit qu'il y aurait toujours des riches et des pauvres, ce raisonnement était peut-être possible avant Jésus-Christ. Aujourd'hui, nous disons : rien à personne, tout à tout le monde. Les femmes doivent aussi trouver aide et appui, être mises à même de gagner leur vie, être soustraites à l'influence du clergé.

### **Un citoyen dans le public**

La citoyenne Louise Michel, croit-elle à la Révolution sans violences ?

#### **Louise Michel**

Non, mais ce ne sera pas de notre fait. Nous voulons le moins de violences possible mais nous savons que les bourgeois sont trop attachés à leurs privilèges pour qu'ils se les laissent enlever bénévolement. La révolution se fera sans eux ou avec eux. Mais elle se fera !

### **Le même citoyen**

Pouvez-vous développer l'idée révolutionnaire sachant que les hommes sont plutôt égoïstes.

#### **Louise Michel**

On ne se doute pas que sous le cerveau des travailleurs, des crève-faim, règne souvent plus d'intelligence, que sous celui du Président de la République; que sous leur poitrine bat un cœur plus généreux et plus noble que celui de nos magistrats habillés de rouge. Qui n'a lu cet épisode d'un des ouvrages de Victor Hugo où un malheureux fut condamné à 5 ans de bagne pour avoir volé un pain pour apaiser la faim des siens, et qui de vous ne voit pas chaque jour de gros spéculateurs, voler des millions, condamnés à des peines dérisoires. Sans compter ceux qui traficotent avec les légions d'honneur pour engranger des sommes coquettes. Il faut que la justice règne sur tous, il faut chasser les vendeurs du temple et faire la guerre au Wilsonnisme.

C'est l'égoïsme qui en ce moment règne en maître ; aussi je déclare que la République du Travail est indispensable à la Société et qu'il faut que le capital disparaisse pour que le travail soit libre. La Révolution sociale est fatale. Elle est le corollaire de l'évolution populaire. Celle de 1789 a été fructueuse parce que le peuple y a mis la main, celle que nous attendons le sera davantage, car c'est le peuple qui la fera.

### **Un autre citoyen**

C'est quoi le wilsonnisme, les wilsoneries dont vous parlez.

#### **Louise Michel**

Chaque fois qu'un gros scandale vient étaler aux yeux de tous, les mœurs de nos maîtres, nous applaudissons. Nous sommes heureux du remuement de cette fange, il y a des chances pour que



cette répugnante odeur parvienne aux narines des prolétaires. Et ma foi, ce que nos arguments ne font que lentement, une telle pesanteur peut le faire en quelques minutes : tuer le respect de l'autorité.

Et puis, sachez que Wilson a eu le nez creux ; il a rendu service à bien des gens, à tous ceux qui ont fait tinter leurs louis ; mais pensez-vous qu'il ne s'est pas gardé à carreau ? Le jour où on le tracasserait de trop, nous en apprendrions de drôles.

Ah ! Vous vous désolez, et un coin du voile est à peine soulevé. Que serait-on si la vérité vous apparaissait dans son écœurante nudité : Tous fangeux ! Tous pourris !

Les plus intègres et les plus tarés réunis. Ministres et présidents ; députés et sénateurs, ceux de la droite immaculée ou de la gauche la plus rouge ; magistrats assis ou debout ; financiers, journalistes, avocats, industriels, bureaucrates, etc. Tous contaminés ! Tous, non pas syphilitiques, mais Wilsonés ! Réfléchissez, et alors vous nous donnerez raison ; vous verrez en une Révolution formidable la seule épuration pratique, et vous répéterez avec Zola, « quelles canailles que les honnêtes gens ! »

#### **Un citoyen**

Pourquoi ne pas utiliser les élections pour changer les choses ?

#### **Dumas**

*Il intervient à la place de Louise Michel*

Les anarchistes s'abstiennent aux élections. Cela vient du fait que nous ne voulons plus faire les affaires des bourgeois. Récemment certains d'entre eux sont venus me trouver pour que nous fassions une manifestation « anti-Ferryste ». J'ai cru au nom des anarchistes du Havre devoir refuser parce que nous ne voulons pas de Président et que ce soit Monsieur Sadi Carnot ou un autre, ça nous est bien égal ; il suffit qu'un homme arrive au pouvoir pour qu'il ne vaille plus rien.

*Bruits dans la salle*

#### **Louise Michel**

Je ne veux pas non plus de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

#### **Un auditeur**

Réactionnaire !

#### **Louise Michel**

Je ne veux pas de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, parce que je ne veux ni de l'un ni de l'autre.

Il est contraire au sentiment naturel, qu'il y ait des maîtres sur la terre, la nature n'a pas indiqué de maître à l'humanité.

Le pouvoir temporel du pape est injuste ; le pouvoir des nobles est ignoble ; le pouvoir de nos parlements est ignoble au point de vue naturel.

Aujourd'hui, il n'est pas plus difficile de ne pas croire aux maîtres qu'il n'est difficile de croire à Dieu.

*Bruits dans la salle*

### **Tortelier**

*Orateur des groupes anarchistes parisiens ; il prend la parole et le bruit s'estompe.*

Le pouvoir est toujours aussi corrompu qu'il l'était il y a 25 ans. Ce sont les financiers qui font et défont les grèves ; des agioteurs, des spéculateurs, qui, à l'instar des Rothschild ont tout à leur service, industries, usines et accaparent ainsi la fortune publique, produit des sueurs du travailleur, qu'ils tiennent ainsi à leur merci. La seule loi du travail qui a été faite jusqu'ici date de 1848, elle avait du bon ; mais il est à remarquer qu'elle était donnée comme palliatif au peuple qui, insurgé, avait renversé le pouvoir, le tenait sous sa main puissante et le menaçait encore. Ainsi ne manquât-on pas de lui dire à ce peuple, une fois son effervescence passée : sois gentil et redeviens mouton si tu ne veux pas que l'on supprime la loi.

### **Une voix**

Et la loi des récidivistes ?

### **Tortelier**

La loi des récidivistes est à condamner car elle n'a été faite que pour les ouvriers sans travail, qui, sans pain, mal vêtus, à la recherche d'un salaire introuvable, sont condamnés comme vagabonds, alors que des gros spéculateurs, après avoir ruiné d'innombrables familles, roulant calèche, attrapent des peines minimales et jouissent impunément de leur crime.

### **Une autre voix**

Et la police ?

### **Tortelier**

Voyez donc les policiers, ils ne s'arrêteront jamais devant un de ces gros bonnets de la bourgeoisie ou de la finance, dont le carrosse les éclaboussera, mais qu'ils rencontrent un pauvre hère affamé, déguenillé, puant la misère et criant la faim, impuissant à trouver le travail qui est son pain, ce sera un malfaiteur, un fléau qu'il faut supprimer de la société.

Eh bien moi, j'affirme le contraire, ce sont ceux-ci qui sont les honnêtes gens et ceux-là les malfaiteurs !

Si les bourgeois avaient pu accaparer pour leur usage personnel, l'air, les rayons du soleil, ces deux éléments seraient depuis longtemps sous globe. Je suis communiste et j'affirme que la terre ne peut être l'apanage d'un seul et doit appartenir à tout le monde, que toutes les richesses doivent être mises en commun et que chacun doit être logé gratuitement.

*A ce moment, un citoyen se présente à la tribune pour demander la parole qui lui est refusée par Louise Michel. Mlle Belliard se présente à son tour pour parler de son procès*

### **Mademoiselle Belliard du Havre**

Je vais vous parler de mon procès

**La salle**

Non, pas elle. C'est une folle. Tes procès, on les connaît. Qu'on ne lui donne pas la parole !

**Louise Michel**

Laissez-la s'exprimer.

**Mademoiselle Belliard**

Nous n'avons pas besoin de gens qui viennent nous raconter ce qui se passe à Paris.

*Puis un citoyen monte à la tribune*

**Un citoyen**

Mlle Belliard est atteinte d'aliénation mentale, je l'ai connue à Rouen.

**Louise Michel**

Mlle Belliard demande justice, il ne faut plus de justice, il faut supprimer le code, il ne reste qu'un haillon et de la boue qui est la magistrature et les articles qui ne conviennent pas...sont bons à jeter à la chaudière, comme je l'ai dit de la constitution.

*De nombreuses interruptions relatives à la question des recettes assez fructueuses faites aux deux réunions ponctuent le discours de Louise Michel*

**Un marchand de journaux**

*Il se présente à la tribune*

Vous, Louise Michel, ainsi que Dumas et Millet, vous êtes payés par Henry Rochefort et Marais. C'est vous, Louise Michel, la vraie présidente de ces réunions. Vous êtes tous payés 150 francs par mois et vous venez nous parler de misère !

Dumas, qu'allez-vous faire de la recette ? Que deviendra l'argent récolté ?

**Dumas**

La recette couvre les frais d'organisation et le reliquat sert à la propagande anarchiste, notamment aux dépenses de notre hebdomadaire, l'Idée Ouvrière.

**Louise Michel**

*Elle s'indigne violemment*

Je ne suis payée par personne, les réunions auxquelles je participe sont faites à mon compte. Je ne fais pas la coquette car je suis aussi dans la misère... Vous me reprochez de m'exhiber pour de l'argent? N'est-ce pas abominable ? M'accuser aussi injustement, moi dont vous connaissez la vie, de vivre aux dépens du peuple ! Je n'ai pour vivre que les ressources de ma plume et je suis accablée de

dettes ; je ne gagne rien à faire des conférences et de la propagande révolutionnaire. Du reste, on ne fait pas ce métier pour de l'argent. L'entrée n'est qu'à dix sous.

### **Une voix**

Alors, rendez-nous notre argent !

### **Louise Michel**

*Scandalisée*

Je n'ai ni dix sous à prendre, ni dix sous à rendre. On ne m'a payé que mon voyage, aller et retour, ce qui est tout naturel, et que, pour me rendre au Havre, il m'a même fallu acheter un manteau et un chapeau. Enfin je vous annonce que j'exigerai que le chiffre et l'emploi de la double recette des deux conférences d'aujourd'hui fussent publiés dans les journaux.

Je n'ai jamais recueilli le bénéfice de mes réunions, dont le produit a toujours été versé aux nécessiteux de la cause anarchiste.

*A ce moment, un homme surgit à la tribune*

### **Un citoyen**

Je ne suis ni voleur ni assassin, je ne vais pas vous parler dans un Français très rectal, je suis Breton. Je ne suis pas là pour faire un discours...

*La salle le hue.*

*Puis, au lieu de retourner dans la foule, il s'assit sur l'estrade en arrière et à droite de Louise Michel.*

*Dumas et Louise Michel en aparté*

### **Dumas**

Ce grand bougre-là a mauvaise mine.

### **Louise Michel**

Qu'est-ce que cela peut me faire ? Il a le droit de parler aussi bien qu'un autre.

Il est vrai qu'il ne parle que pour annoncer qu'il ne parlera pas. Il se borne à prononcer quelques phrases incohérentes, disant qu'il n'a tué ni assassiné personne, et qu'il ne faut pas attendre de lui un discours. Si tous les contradicteurs ressemblaient à celui-ci, ils ne seraient pas bien dangereux. D'autant que dans cette salle, on constate qu'un groupe constitué est présent pour perturber notre conférence.

### **Dumas**

*Il prend la parole et veut rendre compte de la recette*

La recette de la journée a été fructueuse...

(Mais il est interrompu par des chants, des cris)

#### **Louise Michel**

*Elle se lève et répond par une réplique assez cinglante au marchand de journaux.*

Mais citoyen, quand on ne croit plus à l'honnêteté des autres, c'est qu'on n'en a plus soi-même.

Sur ces paroles, je propose de lever la séance.

*Lorsque tout à coup l'individu qui s'était assis sur l'estrade, se lève, tire un revolver, vise Louise Michel et fait feu. Une première détonation retentit derrière elle.*

#### **Louise Michel**

Allons, bon ! Furieux de ne pas avoir eu raison par la parole, ils tirent sur nous à blanc, dans l'espoir de nous faire fuir comme des lièvres et de nous rendre ridicules. C'est une plaisanterie de bien mauvais goût.

*A peine ces mots prononcés qu'une seconde détonation éclate, de l'autre côté de la tête de Louise Michel, cette fois, près de son oreille. Elle est atteinte derrière la tête. Finalement l'un des coups lui a enlevé le lobe de l'oreille droite et l'autre a pénétré dans le temporal gauche.*

#### **La foule**

*A l'encontre de Pierre Lucas*

A mort ! A mort !

#### **Les journalistes**

*Ils étaient placés au-dessous de la tribune.*

Citoyenne, êtes-vous blessée ?

#### **Louise Michel**

*En souriant, croyant vraiment à un tir à blanc.*

Non, le revolver était chargé à blanc.

*Après un moment de stupeur, une poussée énorme se produit, l'estrade est escaladée par la foule, l'assassin désarmé ; des clameurs sortent de toutes les bouches.*

#### **Des cris**

A mort ! A mort !

*Lucas se défend avec énergie ; c'est un colosse, un homme vigoureux, mais il reçoit sur le visage et sur tout le corps des coups sans nombre. Un moment, il demeure assis sur la balustrade, la figure sanguinolente tournée vers la foule qui le menace, les yeux hagards.*

#### **Des vociférations**

A mort ! A mort ! C'est un assassin. Il a voulu tué la Vierge rouge !

*Cependant, le premier mouvement de fureur passé, ceux qui le maintiennent ont fort à faire pour le conduire hors la salle et pour éviter qu'en chemin on ne le tue point. La police arrive rapidement sur les lieux ayant entendu deux coups de feu.*

**Louise Michel**

Non, c'est un malheureux halluciné qui s'est fait l'instrument d'un groupe de réactionnaires. On a abusé de lui. Laissez-le en paix. C'est une pauvre brute, un homme de l'âge de pierre.

*Deux médecins M. de Ligneroles et M. Malherbe se rendent sur les lieux et essaient en vain d'extraire la balle logée dans la tête de Louise Michel. On a procédé à un pansement provisoire.*

**Monsieur Ligneroles**

Mlle Louise Michel, on ne peut enlever la balle qui s'est incrustée dans le temporal gauche, vous devez rester au lit pendant la journée d'aujourd'hui et demain.

**Louise Michel**

C'est impossible, je dois à tout prix partir lundi par le train du matin car j'ai rendez-vous avec un éditeur pour deux ouvrages, dont l'un en vers ; il faut que je les vende et si je ne suis pas exacte, c'est une affaire manquée et j'ai grand besoin d'argent. Car je vous le répète, je ne gagne rien avec mes conférences !

**Les médecins**

Si vous ne respectez pas nos recommandations et prescriptions, nous ne répondons de rien.

**Louise Michel**

Et puis ma cousine, Mme Rollet, serait inquiète de mon absence et mes pauvres bêtes que j'ai enfermées, et qu'il faut bien que j'aille les délivrer ! Non, il faut que je retourne impérativement demain à Paris.

**Le Commissaire de police à Louise Michel**

Mademoiselle, vous devez absolument déposer contre votre assassin.

**Louise Michel**

N'insistez pas, Monsieur le Commissaire, je n'ai pas par habitude de cautionner la magistrature.

**Le Commissaire**

Voilà Monsieur le Procureur.

**Le Procureur**

Le Commissaire me dit que vous ne voulez pas déposer et porter plainte ; dans ce cas le Parquet le fera sans vous demander votre avis.

**Louise Michel au Procureur.**

*Louise Michel n'est pas du tout impressionnée.*

Dans ce cas, j'obtempère dans l'intérêt de ce Monsieur Lucas dont vous venez de me livrer le nom. De toute façon, quoiqu'il arrive, je rentre à Paris, dès demain.

**Le Procureur**

Faites à votre guise, Mademoiselle. Je vous écoute.

**Louise Michel**

Je me nomme Louise Michel, femme de lettres, demeurant à Levallois-Perret (Seine), 95 rue Victor Hugo. Je venais de terminer la conférence pour laquelle je suis venue au Havre lorsqu'un individu a demandé la parole. Il a gravi les degrés de la tribune et vous connaissez la suite...Je ne puis expliquer le mobile qui a fait agir cet homme que je ne connais pas, que je n'ai jamais vu et qui ne pouvait avoir aucune raison de se livrer sur ma personne à un acte de violence, si ce n'est par un état de folie ou d'alcoolisme habituel. Il faut bien, pour ne m'avoir pas tué, qu'il n'eut pas la main solide car il a tiré sur moi à bout portant. Je voudrais si cela ne dépendait que de moi qu'il ne lui fut rien fait car je crois que ce cas relève plutôt de la médecine que de la justice.

**Le Procureur**

Mademoiselle Louise Michel, les médecins vous ont conseillé le repos, je ne peux que vous engager à les écouter. Nous vous tiendrons au courant de la suite de notre enquête en attendant le verdict de la Cour d'Assises. Au revoir Mademoiselle; je vous souhaite un bon et prompt rétablissement.

## **Deuxième partie**

*Les principaux protagonistes et témoins du drame sont convoqués au Palais de justice du Havre par Monsieur Raoul Fougères, Juge d'instruction, assisté d'un greffier. Un agent de police est présent dans la salle. La scène se déroule donc dans le bureau du Juge.*

### **Scène V**

**Le Juge d'instruction de l'arrondissement du Havre, Raoul Fougères à Monsieur Guébert Louis, restaurateur à l'Elysée.**

De quelle manière avez-vous été contacté par les organisateurs de cette conférence ?

**Monsieur Guébert**

Dans les premiers jours de janvier courant, les sieurs Goubot et Dumas vinrent me demander de leur louer la salle de l'Elysée pour une conférence de Louise Michel. Nous avons accepté la location moyennant la somme de 160 francs y compris 10 francs pour réparations des dégâts. J'écrivis à Louise Michel pour être sûr qu'elle se présente afin d'éviter le mécontentement du public dans le cas où elle n'aurait pas pu venir. Elle nous adressa son adhésion ; tout fut ainsi réglé avec les organisateurs sous la réserve que nous aurions le contrôle des entrées et la distribution des billets : il y eut environ 2000 entrées et une recette d'environ 650 francs. J'étais au guichet. La disposition du local ne me permettait pas de voir les personnes qui prenaient leurs billets. Je ne puis donc faire connaître si Lucas est entré en compagnie du sieur Sturbe mais je crois bien avoir reconnu la voix de ce dernier.

### **Le Juge**

Où vous trouviez-vous quand Lucas a tiré sur Louise Michel ?

### **Guébert**

Je suis resté au guichet jusqu'à la fin et jusqu'au moment où j'ai appris qu'on venait de tirer dans la salle sur Louise Michel. Je m'y suis rendu pour faire évacuer la salle mais on avait déjà fait sortir Lucas. J'ai retrouvé dans la salle le chapeau et la voilette de Louise Michel. Après avoir été victime de cette tentative de meurtre, Louise Michel fut conduite par Dumas et par des assistants ainsi que le commissaire de police dans un cabinet que nous avons au premier étage. Monsieur le Commissaire central l'entendit. Monsieur Malherbe, médecin, lui donna les premiers soins. On alla ensuite chercher le docteur Lignerolles sur les instructions de Monsieur Denis Guillot. J'ai entendu Louise Michel dire : C'est un inconscient, laissez-le tranquille, je ne veux pas porter plainte contre lui. A ce moment-là, elle se savait blessée puisque Monsieur Lignerolles en sondant sa blessure, avait trouvé la trace du projectile et le lui avait fait connaître à elle-même. Après avoir été entendue par Monsieur le Procureur de la République, on a conduit Louise Michel dans une chambre où elle a couché jusqu'à 5 heures du matin.

### **Le Juge**

Merci Monsieur Guébert pour toutes ces précisions. Monsieur l'agent, faites venir maintenant le témoin suivant, Monsieur Mariette Jean, armurier de son état ainsi que Monsieur Lucas.

Monsieur Mariette, pouvez-vous nous indiquer dans quelles circonstances vous avez vendu une arme à Monsieur Lucas, auteur d'une tentative d'assassinat sur la personne de Mademoiselle Louise Michel ?

### **Monsieur Mariette**

Le dimanche 22 janvier courant, vers 6 heures et ½ de l'après-midi, en rentrant chez moi, je trouvai un individu de haute taille que je connaissais pour lui avoir vendu il y a dix-huit mois ou 2 ans, quelques objets que je pourrais retrouver en consultant mon livre, mais dont je ne me rappelle pas le nom. Cet individu me parut de sang-froid ; il était en train de marchander un révolver à ma femme...

### **Le juge (interrompant l'armurier) à Lucas**

Le témoin déclare que vous aviez tout votre sang-froid.



**Lucas**

Je peux être saoul sans que cela paraisse et sans que les personnes s'en aperçoivent.

**Mariette**

Il m'est arrivé de refuser des armes à des hommes pris de boisson. Si Lucas avait été en état d'ivresse, je ne la lui aurais pas livrée. Lucas est venu seul, je n'ai remarqué personne qui l'avait attendu.

**Lucas**

Je persiste à déclarer que j'avais bu.

**Le Juge à Lucas**

A quel endroit avez-vous déballé le revolver ?

**Lucas**

Je ne me le rappelle pas. C'est en route ou une fois arrivé là-bas.

**Le Juge**

Reconnaissez-vous ce revolver portant les marques « Way-Paris-Bd de Strasbourg ».

**Lucas**

Oui, je la reconnais, c'est celle qui m'a servi à tirer sur Louise Michel.

**Le Juge à l'armurier**

Et vous Monsieur Mariette ?

**Mariette**

C'est bien l'arme que j'ai vendue à Lucas. D'ailleurs, c'est une arme d'occasion qui a dû être payée beaucoup plus cher à l'origine que ce que Lucas ne l'a payée. On peut remarquer aussi le bord frangé laissé par la balle sur le bord de la douille.

**Le Juge (à Lucas)**

A quel endroit avez-vous rencontré Sturbe ?

**Lucas**

Je ne me rappelle pas avoir vu Sturbe le dimanche 22 janvier.

**Le Juge**

Messieurs Mariette et Lucas, vous pouvez disposer. Faites entrer maintenant les organisateurs de la conférence et voyons leur version des faits.

*Les militants anarchistes Goubot et Dumas entrent dans le bureau du Juge.*

**Le Juge**

Monsieur Goubot, vous êtes un témoin de premier plan, qu'avez-vous remarqué de particulier et qui pourrait nous aider dans cette enquête ?

**Goubot**

Dimanche 22 janvier courant, je me trouvais à l'entrée de l'Elysée vers 8 heures du soir à l'endroit où l'on délivrait les billets d'entrée par un guichet. J'ai remarqué à ce moment Lucas qui était accompagné de Sturbe, un boucher de viande de cheval. Ce dernier s'adressant à moi, me dit : « Et la Louise Michel, est-elle là ? » Je lui répondis : « elle vient d'arriver ». Lucas prit son billet et s'est dirigé vers la salle de conférence. Je n'ai pas remarqué si Sturbe l'avait accompagné. Il est à ma connaissance que Lucas et Sturbe se fréquentent depuis un certain temps. Je me suis rendu dans la salle, un instant avant que ça ne commence. J'ai distribué des journaux anarchistes mais je n'ai pas remarqué Lucas. Puis Louise Michel est entrée et a commencé la conférence.

**Le Juge**

Comment Lucas a-t-il pu accéder à la tribune ?

**Goubot**

Vers la fin de la conférence, Lucas a escaladé la tribune ; il s'est assis pendant que Tortelier parlait. Il était à un mètre, un mètre cinquante de Louise Michel. Après Tortelier, Lucas s'est levé pour dire quelques paroles ; je ne les ai pas entendues ; il s'est assis ensuite et Louise Michel a pris place devant la tribune pour clore la réunion. C'est à ce moment que Lucas s'est levé et en étendant le bras dans la direction de Louise Michel ; il a tiré dans sa direction et à la hauteur de la tête deux coups de revolver. Il a tiré de la main droite. Louise Michel a retourné la tête sans manifester d'émotion ; elle a dit : ce n'est rien, il a tiré à blanc. Je me suis précipité sur l'estrade par le couloir. J'ai saisi Lucas avec l'aide de Glasser et d'un jeune homme qui était assis sur l'estrade. Nous l'avons terrassé pour le mettre hors d'état de se servir de son revolver. Je ne sais pas qui l'a désarmé, je me suis retiré à ce moment-là. J'ai vu toutefois que Glasser et une autre personne le conduisaient hors de la scène.

**Le Juge à Dumas**

Et vous, Monsieur Dumas, vous étiez aux premières loges si je peux m'exprimer ainsi.

**Dumas**

Dimanche 22 janvier, j'ai accompagné Louise Michel au moment de son entrée dans la salle de l'Elysée vers 8h1/2 du soir. Au moment où nous sommes entrés dans la salle, nous étions une dizaine qui précédions ou entourions Louise Michel. Monsieur Virlouvel nous a aidés à pratiquer un passage au milieu de l'assistance pour gagner la tribune. Il y avait environ 2000 personnes dans la salle. Il n'y a pas eu de bureau formé ; toutefois, je m'étais placé à la table qui se trouvait sur la tribune pour maintenir l'ordre autant que possible. La conférence a eu lieu sans incident à noter. Au moment où elle allait se terminer, le sieur Tortelier a pris la parole.

**Le Juge**

Vous n'assurez pas la sécurité de vos conférenciers ?

**Dumas**

Bien sûr que oui mais on fait aussi confiance aux gens. Pendant que Tortelier parlait, Lucas que je ne connaissais pas par son nom, est monté sur la tribune en escaladant l'appui à l'aide d'une chaise, sans opposition de personne. A ce moment-là, Louise Michel était placé entre Tortelier et moi, et Lucas s'assit auprès de nous. Quand Tortelier eut fini de parler, Lucas vint sur le devant de la tribune et s'écria : je ne suis ni un voleur, ni un assassin ; il me parut avoir une mauvaise figure ; toutefois il ne me paraissait pas en état d'ivresse. Après ces quelques mots, il revint s'asseoir et Louise Michel prit sa place pour annoncer que la conférence était terminée. A ce moment, Lucas s'est levé de sa place, a fait un pas en avant et en allongeant le bras, il a déchargé deux coups de révolver à la hauteur de la tête de Louise Michel et presque à bout portant. J'ai parfaitement entendu les deux détonations. J'en ai éprouvé une émotion telle que je me suis trouvé comme paralysé, prêt à perdre connaissance. Cela m'a rappelé de douloureux souvenirs. J'ai vu que différentes personnes s'étaient saisis de lui. Louise Michel se retourna vers moi en me disant d'annoncer qu'elle n'était pas blessée, que l'individu avait dû tirer à blanc ; elle a ajouté : ce doit être quelque fou, ne lui faites pas de mal. Nous avons demandé depuis un certain temps le concours de Louise Michel. L'organisation de la conférence avait eu lieu en dehors d'elle. On lui avait envoyé les frais de son voyage. C'est le seul bénéfice qu'elle ait pu en tirer.

**Le Juge**

Connaissiez-vous Lucas ?

**Dumas**

Je n'avais pas remarqué Lucas à la conférence qui avait eu lieu le matin. C'est du reste la première fois que je l'ai vu dans une réunion publique, je ne le connaissais pas. Je ne puis me rappeler quelles sont les personnes qui se sont saisis de Lucas à part Monsieur Noël, le premier à intervenir.

**Le Juge**

Merci messieurs, pour ces précisions. Monsieur l'agent, ramenez-moi ce Lucas, notre coupable, s'il vous plaît.

**Le Juge à Lucas**

Quelle motivation vous a poussé à un tel acte : essayer de tuer une conférencière.

**Lucas**

Je suis né à Guerlesquin dans le Finistère. Je suis catholique et ce qui m'a surexcité, ce sont les paroles abominables que disait cette femme. Quand je suis en colère, je ne sais plus ce que je fais. Un grand nombre d'individus se sont jetés sur moi après les coups de feu que j'ai tirés ; on m'a frappé, terrassé, puis on m'a descendu dans la salle et entraîné au dehors.

**Le Juge**

Nous constatons que l'estrade où se trouvait placée Louise Michel a une largeur d'environ 8 mètres sur une profondeur de 2m50 ; elle est divisée en deux parties, de telle sorte que la partie en arrière se trouve à 20 cm au-dessus de la partie antérieure. L'endroit où vous vous trouviez est situé à la partie élevée de l'estrade ; vous n'aviez qu'à allonger le bras pour tirer sur Louise Michel qui se trouvait sur le devant de la tribune ; il n'y avait au moment où vous avez tiré que trois personnes sur l'estrade en dehors de Louise Michel : Dumas et deux assistants. Nous constatons qu'à l'endroit où vous avez été terrassé, se trouvent des traces de sang assez nombreuses et rapprochées les unes des autres. On voit également des traces de sang sur la table qui se trouve au-devant de la tribune et qui y avait été placée pour les services des secrétaires et des journalistes.

La salle de l'Élysée occupe une superficie de 600 mètres carrés ; elle peut contenir en totalité 2500 personnes se tenant debout...

**Lucas**

*Il coupe la parole au Juge.*

J'aurai pu tirer quand Louise Michel est entrée dans la salle.

**Le Juge**

Le problème pour vous, c'est qu'elle était accompagnée et entourée d'un certain nombre de personnes. L'endroit où vous avez utilisé le revolver vous permettait de tirer sans en être empêché par le voisinage d'autres personnes puisque Dumas et les deux assistants se trouvaient à plusieurs mètres de vous.

**Lucas**

Si j'avais voulu, j'aurai pu la tuer avant son discours.

**Le Juge**

Vous reconnaissez que vous avez fait emprunter par votre femme une somme de 20 francs pour l'acquisition d'un revolver ; à quel dessein avez-vous fait cet achat ?

**Lucas**

C'est une idée qui m'a passé comme ça.

**Le Juge**

Vous avez reconnu avoir acheté ce revolver à la suite de la première conférence ; étiez-vous parmi ceux qui ont crié : « il faut la foutre à l'eau » ?

**Lucas**

J'ai crié comme les autres mais je ne sais pas si j'ai crié ça ; j'étais placé vers le milieu de la salle.

**Le Juge**

C'est donc à la suite de ces cris, « il faut la foutre à l'eau », que vous avez acheté ce revolver ainsi que vous l'avez reconnu.

**Lucas**

On a bien crié aussi à l'Elysée : « il faut la foutre à l'eau », mais je n'ai pas crié à l'Elysée.

**Le Juge**

Reconnaissez-vous avoir déclaré à Monsieur le Procureur de la République que vous aviez pris votre revolver à la suite des cris qu'on avait proférés au « Gaieté Music-Hall » ?

**Lucas**

Je ne reconnais pas ça. Je reconnais qu'en sortant du Gaieté Music-Hall, j'ai entendu dire qu'il fallait la foutre à l'eau ; tout le monde se plaignait d'elle à cause de ses discours.

**Le Juge**

Reconnaissez-vous qu'il ne vous a été adressé aucune provocation par cette femme et qu'elle ne vous a pas personnellement adressé la parole.

**Lucas**

Je reconnais qu'elle ne m'a pas adressé la parole, qu'elle ne m'a rien fait pour me provoquer plutôt que les autres... Si j'ai tiré c'est que ses paroles ne me plaisaient pas.

**Le Juge**

Monsieur Lucas, vous êtes inculpé d'avoir au Havre, le 22 Janvier 1888, commis une tentative de meurtre sur la personne de la demoiselle Louise Michel.

**Lucas**

C'est une folie de boisson qui m'a poussé à commettre cet acte. C'est l'absinthe qui me produit cet effet de me rendre fou. J'avais bu depuis le matin sur le marché de la gendarmerie. La patronne a les cheveux coupés courts. J'ai bu là vers 10 heures du matin, trois petits sous et trois rincettes. J'étais en compagnie d'Edouard Cordonnier, sur la place. J'ai encore bu un petit sou et une rincette avec le beau-frère d'un dénommé Olivier qui porte une béquille. J'ai bu aussi au débit de tabac, rue Royale ; puis je me suis rendu à la conférence. J'ai écouté, puis je me suis retiré, sans rien dire.

**Le Juge**

Qu'avez-vous fait entre temps ?

**Lucas**

Vers 4 heures de l'après-midi, j'étais seul. Je suis rentré directement chez moi, 12 rue de la Communauté. J'ai demandé à ma femme 20 francs pour acheter une reconnaissance du mont de piété. Ma femme est allée les emprunter chez l'épicière et me les a remis. J'ai été acheter mon revolver, rue Saint Jacques en face l'église Notre Dame, chez un armurier. J'ai acheté aussi 20

cartouches ; l'armurier a chargé le revolver en ma présence. En sortant de chez l'armurier, je suis allé boire rue Royale, chez Brard ou chez l'épicier qui est en face, l'allée percée. J'ai dû aussi aller quai d'Orléans où j'ai dû prendre de l'absinthe. J'ai dû boire encore dans d'autres endroits que je ne me rappelle pas. Puis je me suis rendu à l'Elysée où je suis arrivé vers 8 heures moins le quart ; j'étais auprès de la porte d'entrée au moment où Louise Michel est entrée. Elle a passé si près de moi qu'elle m'a touché le coude. Si à ce moment-là, j'avais eu l'idée de tirer sur elle, j'aurais bien pu le faire. Je suis resté pendant toute la conférence. Lorsque vers minuit, Louise Michel eut fini de traiter les généraux français d'assassins et de complices de Bismark, un monsieur à côté de moi a crié « enlevez-la » ! J'ai répondu « on ferait bien ».

**Le Juge**

Et alors ? Quelle fut votre attitude à ce moment précis ?

**Lucas**

Je suis monté sur l'estrade, je ne rappelle plus bien les paroles que j'ai dites. Après avoir parlé, il m'a semblé qu'elle rigolait ; elle se trouvait devant moi. Je ne sais pas quelle idée m'est venue de tirer sur elle. Il n'y avait sur l'estrade que deux ou trois personnes assises et j'ai tiré pendant qu'elle était en train de parler. J'ai lâché deux balles, elle n'a rien dit. Les autres ont sauté sur moi. Quant à moi, j'étais plutôt fou qu'autre chose. On m'a conduit dehors et c'est là que la police m'a pris. Pendant qu'on me conduisait de la scène à l'extérieur, tout le monde frappait sur moi.

**Le Juge**

Tout le monde vous frappait, c'est donc que Mademoiselle Louise Michel avait de nombreux partisans dans la salle. Sincèrement, pourquoi avez-vous tiré sur Louise Michel ?

**Lucas**

Je n'ai aucun motif, ce sont les paroles que je vous ai dites qui m'ont mis en colère.

**Le Juge**

Avez-vous prévenu votre femme que vous alliez tirer sur Louise Michel ?

**Lucas**

Non, je ne sais pas. Pourquoi ai-je fait cela, une bêtise pareille. J'ai du travail et ma femme aussi.

**Le Juge**

Recevez-vous des journaux ?

**Lucas**

J'achète tantôt le *Courrier*, tantôt la *Lanterne*.

**Le Juge**

Faites-vous partie d'une société d'ouvriers ?

**Lucas**

Non.

**Le Juge**

Où votre enfant va-t-il en classe ?

**Lucas**

A l'école primaire, rue de la Mailleraye.

**Le Juge**

C'est bon, nous en avons assez entendu comme cela. La préméditation ne fait aucun doute. Merci, Monsieur Lucas. Nous serons amenés à nous revoir ultérieurement; vous resterez en prison en attendant que la justice statue sur votre cas.

## **Scène VI**

*Louise Michel est de retour chez elle à Levallois-Perret. La police et les journalistes ne sont jamais loin d'elle.*

*Un policier en faction devant l'habitation où loge Louise Michel donne des informations à un journaliste.*

**Le policier**

Arrivé chez elle à 11 heures et demie, j'ai appris par la concierge que plus de 300 personnes se sont présentées depuis le matin et ont été reçues par Louise Michel, bien que le médecin lui ait recommandé de se tenir tranquille. L'attentat du Havre est le plus beau jour de la vie de Louise Michel, car la citoyenne aime surtout que l'on s'occupe d'elle et elle est enchantée de voir le défilé des visiteurs. Elle est entourée de ses chiens et de ses chats. Le sieur Dubois de l'Intransigeant, est chez elle ; ainsi que les compagnons Lucas et Delon qui sont venus lui faire part du meeting anarchiste qui doit avoir lieu ce soir. Somme toute, Louise Michel cause comme d'habitude et si ce n'était son bandeau on ne se douterait jamais qu'elle est blessée. Elle ne parle de rien moins que de retourner au Havre y faire une conférence en faveur de l'auteur de sa blessure. Elle déclare que Lucas est une brute inconsciente et que les vrais coupables de l'attentat commis sur elle, sont les misérables prêtres qui lui ont faussé l'imagination.

Il résulte aussi des informations qui arrivent du Havre que Lucas fait partie d'une société catholique dite « Union du Sacré Cœur » dont les présidents sont Monsieur et Madame la Comtesse de Paris.

**Le journaliste**

Effectivement, c'est une information de première main. Je vais à mon tour vous donner quelques précisions.

Je redescends de chez Mademoiselle Louise Michel. Et voilà une interview ! Impossible de rien tirer d'elle-même. Les autres – oui, mais quant à elle – elle n'existe pas – pour elle !

Et je la regardais, stupéfait de la voir ainsi, cette Louise Michel que les photographes nous montrent faite de tringles, les cheveux tressés de vipères, les yeux au fond d'un soupirail, lançant des flammes de pétrole, le nez tranchant, aigu comme un couteau, la bouche mince grinçant des haines – alors qu'on se trouve devant une brave femme, et une femme brave, bavarde et bonne, aux petits yeux gris-bleus, vifs, au regard un peu diffus, le nez proéminent, aquilin plutôt, la bouche avancée avec les bonnes paroles des soins maternels.

La Vierge Rouge ! Oh ! Légende bourgeoise ! Faite de bêtise presque autant de frayeur !

Elle a sur la tête un machin de crêpe noir au travers duquel on voit ses braves cheveux gris, mais dont les plis dissimulent tant qu'ils peuvent le bandeau blanc qui recouvre la blessure – l'horrible trou fait par la balle.

Et elle, pendant ce temps-là, avec une insouciance qui serait de l'inconscience si ce n'était la plus pure bonté, elle dit : - Comment va un tel ?

### **Le policier**

Vous êtes vraiment admiratif ! Maintenant, par ses actes comme par ses discours antérieurs, celle qu'on appelle la Vierge rouge n'est-elle pas non plus l'une des causes, sinon la cause première de l'attentat que nous déplorons ? Voilà bien longtemps qu'on l'a dit avec raison : « Celui qui sème le vent récolte la tempête. »

A toujours prêcher la révolte, la violence, les revendications brutales et sanglantes, l'expropriation de toute une classe de la société au profit d'une autre, fût-ce au prix de l'extermination, les esprits s'aigrissent, les têtes se montent. Quelques-unes des plus faibles s'affolent et l'ère des crimes commence, semant des victimes dans tous les rangs. Mlle Louise Michel, dont l'âme est bonne et compatissante – personne ne l'a jamais nié, - n'est au fond qu'une personne aveuglée par son ardent amour du peuple ; elle a cru sincèrement jusqu'ici être dans la bonne voie. Victime aujourd'hui, comprendra-t-elle enfin que son œuvre est mauvaise et malsaine. Espérons-le !

### **Le journaliste**

Louise Michel n'abandonnera jamais la cause des déshérités. Elle, qui avait adopté pour pseudonyme le nom d'Enjolras, l'un des républicains insurgés des Misérables, s'est battue dans les rangs des Communards. Arrêtée par les Versaillais, elle n'a jamais baissé les yeux ni renié ses idéaux devant le Conseil de guerre qui la jugeait. Connaissez-vous, Viro Major, l'hommage de Victor Hugo à Louise Michel :

« Et ceux qui, comme moi, te savent incapable

De tout ce qui n'est pas héroïsme et vertu,

Qui savent que si l'on te disait : " D'où viens-tu ? "

Tu répondrais : " Je viens de la nuit où l'on souffre ;

Oui, je sors du devoir dont vous faites un gouffre !

Ceux qui savent tes vers mystérieux et doux,



Tes jours, tes nuits, tes soins, tes pleurs donnés à tous,

Ton oubli de toi-même à secourir les autres,

Ta parole semblable aux flammes des apôtres ;

Ceux qui savent le toit sans feu, sans air, sans pain

Le lit de sangle avec la table de sapin

Ta bonté, ta fierté de femme populaire.

L'âpre attendrissement qui dort sous ta colère. »

Croyez-vous sincèrement que Louise Michel soit du genre à rentrer dans le rang. Au contraire, le fait de pardonner à Lucas augmentera son aura. La bonne Louise, diront les gens.

#### **Le policier**

Quand en réunion publique, dans l'emportement de l'improvisation, Mlle Louise Michel disait qu'il fallait tuer M. Jules Ferry, tous ceux qui la connaissent savaient bien qu'elle était parfaitement capable de se faire tuer, mais parfaitement incapable de tuer personne. Mais il y a dans des coins, ici ou en province, des gens à esprit faible sur qui de telles paroles ne tombent pas en vain ; elles les travaillent ; la demi-folie ou l'ivrognerie s'y mêlant, des idées de meurtre germent et tout à coup éclatent, à Paris ou au Havre. Le remède serait de renoncer aux paroles sanglantes, qui pour ceux qui les prononcent ne sont que des paroles, mais dont d'autres font des actes, et qui se retournent parfois contre leurs auteurs. Qu'elle y prenne garde.

#### **Le journaliste**

C'est une brave créature qui répand ses graines aux oiseaux et aux poussins, radieuse de les voir dévorer, d'être reconnue d'eux, de leur parler, de les appeler par leur nom...Voilà Louise Michel. Elle est au milieu des hommes malheureux, la « mère aux poussins ». Elle vide ses poches et répand. Et quand ses poches sont vidées, elle cherche encore sur elle fiévreusement ce qu'elle pourrait donner encore. Cette femme est née les mains ouvertes. Et c'est là sa grandeur.

#### **Le policier**

Avec des journalistes comme vous pour faire son apologie, Louise Michel pourra encore tenir meetings longtemps. Pour votre information encore, les anarchistes ont décidé de ne pas user de représailles à moins cependant qu'il n'y ait un dénouement fatal. Dans ce cas plusieurs personnes seraient visées ; entre autres M. Ferry et M. Mermeix, rédacteur à la France, qui d'après les anarchistes, aurait joué un grand rôle dans l'attentat commis.

#### **Le journaliste**

Vos informateurs se sont souvent trompés, ne serait-ce que sur l'heure d'arrivée du train de Louise Michel, à Paris, ce matin.

#### **Le policier**

Vous avez raison mais parlons sérieusement de ceux qui jouent de la gâchette. Votre collègue, Hippolyte Fenoux, journaliste havrais, mène campagne pour que les armes à feu ne soient plus vendues au premier venu. Il désire réglementer plus sévèrement la vente des armes à feu. Il écrit non sans humour, que le révolver prend une place gênante dans nos mœurs et ce sont de singuliers arguments que les arguments coniques à percussion centrale qui démontent trop facilement l'adversaire.

### **Le journaliste**

Fenoux est un réactionnaire. Pour un trait d'humour, combien d'écrits nauséabonds contre les ouvriers ?

### **Le policier**

Tenez, excusez-moi, voilà Emile Pouget et Constant Martin, et je ne souhaite pas être aperçu dans les parages...

## **Scène VII**

*Louise Michel habite un petit appartement au cinquième étage, situé, 95, rue Victor Hugo, à Levallois-Perret. Ce logement est composé de trois pièces minuscules, de quelques mètres carrés chacune. L'ameublement de ces pièces est sommaire : un lit, quelques tables et quelques chaises le composent. Au mur de la première pièce : un médaillon de la République et le portrait des martyrs de Chicago, pendus récemment au nom de la liberté et de la justice bourgeoise américaine.*

*Louise Michel : son front était ceint d'un bandeau blanc et sa tête couverte du même châle noir qu'elle portait la veille.*

*Pouget et Constant Martin cognent du doigt à la porte qui est aussitôt ouverte. Louise Michel, tout en noir, se précipite, la main tendue avec une effusion gaie, heureuse.*

### **Louise Michel**

Entrez les amis, je suis content de vous voir.

*Elle se rassied sur une chaise de paille contre le mur, accoudée à une table ronde de salle à manger ; des verres, du déjeuner, rôdent sur la toile cirée.*

*Deux amies de Louise Michel, l'une grande, de forte corpulence et l'autre, petite, frêle apportent des chaises ; puis la plus petite des femmes, penchée sur un tout petit fourneau de fonte qui chauffe, retourne un ragoût qui embaume la pièce.*

### **Louise Michel à Constant Martin**

Eh bien ?

*Prenant les mains du compagnon Constant Martin.*

Comment va-t-elle ? Elle a été vraiment imprudente de venir l'autre soir. J'étais furieuse. J'y pensais cette nuit.

**Constant Martin**

Ma compagne, bien que souffrant d'une forte névralgie, était allée à votre dernière conférence à Paris. Mais il s'agissait d'un bobo de dents... Comment, vous avez été victime d'un assassinat, vous avez une balle dans la tête...et vous vous occupez des petits bobos des autres !

**Pouget**

Voyons Louise ! Pour une fois dans votre vie, pensez donc à vous, hein ?

**Louise Michel**

Mais, je me porte très bien. J'ai passé mon temps depuis à ne rien faire et à dormir. J'ai sommeillé cette nuit jusqu'à trois heures du matin où l'on m'a réveillé pour partir...A propos ! Je suis furieuse contre les compagnons du Havre ! Oh ! Quand ils viendront, je le leur dirai. On ne fait pas ces choses-là ! J'ai été transportée dans un hôtel – un hôtel très sûr - où l'on m'a mis dans une chambre où j'ai dormi très bien. Et lorsqu'on m'a réveillé, qu'est-ce que je vois ! Les compagnons qui avaient loué la chambre à côté et qui avaient veillé sur moi toute la nuit ! Oh ! J'étais furieuse.

**Pouget**

Pourtant, après l'attentat dont vous veniez d'être victime, c'était la moindre des choses de la part des compagnons havrais.

**Louise Michel**

Allons-donc ! On ne recommence pas ces coups-là ! Et puis, j'étais – je suis – suffisamment atteinte pour ceux qui auraient eu l'idée de m'achever. Mais, vous dire la colère que j'ai eue, quand j'ai vu les copains qui avaient passé la nuit sans dormir, s'étirant, fatigués...Aussi, je les attends ! Quand ils vont venir ce que je les secouerai !

**Un journaliste, ami de Louise Michel**

Mais enfin, vous êtes blessée. Vous avez une balle dans la tête. Vous ne pouvez rester dans cet état.

Songez que vous vous devez à vos amis, que vous n'êtes pas très forte, que des soins sont nécessaires.

**Louise Michel**

Bast ! Vous prêtez à mes blessures beaucoup plus d'attention que je ne leur accorde moi-même. Rappelez-vous que je suis une combattante. Parlons d'autre chose.

**Le journaliste**

*Avec insistance.*

Comment vous trouvez-vous maintenant ?

**Louise Michel**

Mais, je vais fort bien, comme vous voyez. Vraiment il n'y a pas, dans la scène d'hier, de prétexte à tant de tapage ! Après tout, j'en serai quitte avec un petit bout d'oreille en moins.

**Louise Michel à Emile Pouget**

Emile, pitié pour l'assassin ! Au lieu de vous occuper de moi comme vous le faites, réservez donc un peu de pitié et de sollicitude pour la femme de ce malheureux Lucas qui, au Havre, se retrouve peut-être sans pain et sans ressources. Il faut que vous tiriez ce fou des mains de la justice et que vous empêchiez les siens de souffrir de la misère. Tel doit être le rôle de la presse.

**Pouget**

Mais enfin Louise, ce Pierre Lucas a voulu vous tuer et il l'a fait avec préméditation. C'est un misérable bandit.

**Louise Michel**

Ce Lucas est un piètre assassin. Tiens, je viens d'écrire la lettre suivante, dans le but d'amener un peu de calme, de paix et de consolation dans le cœur de cette pauvre Madame Lucas:

Madame,

Apprenant votre chagrin, je désirerais vous rassurer. Soyez tranquille. Comme on ne peut admettre que votre mari ait agi avec discernement, il est par conséquent impossible qu'il ne vous soit pas remis.

Ni mes amis, ni les médecins, ni la presse de Paris, sans oublier celle du Havre, ne cesseront jusque-là de réclamer sa mise en liberté.

Et si cela tardait trop, je retournerais au Havre et cette fois ma conférence n'aurait d'autre but que d'obtenir cette mesure de justice, toute la ville y serait. Louise Michel

**Pouget**

On ne peut pas laisser des assassins en liberté. La prochaine fois, un autre fou ne vous ratera pas ou ce sera au tour d'un autre compagnon d'être la victime d'un illuminé.

**Louise Michel**

J'ai davantage risqué ma vie sur les barricades pendant la Commune. Je compte bien y retourner, au Havre, au moins pour témoigner en faveur de l'être irresponsable dont je réclame énergiquement la mise en liberté. Songez que les siens souffrent à cause de moi ! J'aime bien les bêtes, pourquoi ne

prendrais-je pas en pitié les hommes ? Les renseignements que j'ai reçus de nos amis du Havre sont navrants. Il paraît que Lucas logeait avec sa famille dans une mansarde et qu'il buvait beaucoup.

**Pouget**

C'est surtout un calotin forcené ! Tuez tous les anarchistes et Dieu reconnaîtra les siens !

**Le journaliste**

Mais ce Pierre Lucas, vous ne le connaissiez pas ? Vous ne l'aviez jamais vu auparavant ?

**Louise Michel**

Jamais. Mais sa figure m'avait frappé : il avait le masque des anciennes tragédies grecques. Tellement que je l'indique aux compagnons à côté de moi, et nous sommes restés un instant à regarder curieusement cette figure grimaçante et tirée. Cependant il s'était assis à côté de moi. Je n'y fis plus attention, pensant que c'était un contradicteur qui demanderait la parole aussitôt le bruit apaisé. Mais tout à coup j'entends un bruit qui m'assourdit et une brûlure derrière l'oreille. On se précipite, mais ne sentant que cela, je crie : « C'est une plaisanterie, il a tiré à blanc ». Et en disant cela je me retourne à côté. C'est alors qu'il m'a tiré un second coup de revolver.

**Le journaliste**

Et c'est ce second coup qui vous a le plus grièvement atteint.

**Louise Michel**

Oui, c'est celui dont on n'a pas retrouvé la balle. Mais notez que quand j'ai dit qu'il avait tiré à blanc, j'en étais convaincue ! J'étais convaincue que c'était un adversaire qui voulait nous effrayer, nous faire fuir comme des lapins, nous ridiculiser, enfin. J'en ai tant vu ! Oh ! Le malheureux ! Quand je l'ai aperçu se débattre au milieu de la foule qui voulait le piétiner- il y avait entre autres un matelot qui lui envoyait des coups de pieds, des coups de poings ; il prenait son temps, chaque coup était mesuré chaque coup écrasait. Oh ! Le malheureux ! Je me mis encore à crier de toutes mes forces : « Ne le frappez pas ! Il a tiré à blanc ! » Vous pensez que je ne pouvais pas souffrir qu'on massacrat cet homme-là à cause de moi ! C'est un fou, voilà tout !

Mais, le plus joli, c'est le procureur de là-bas qui vient me demander ce que j'avais à dire : « Je lui ai répondu que je n'avais rien à lui dire, sinon qu'il remette cet homme-là en liberté. »

Mais il faut pourtant que vous fassiez votre déposition, insista-t-il. – Moi, rien du tout ; remettez-le en liberté. – Si vous n'êtes pas plaignante, le parquet sera obligé de le poursuivre, ainsi !...- Dans ce cas, je signe la plainte pour le tirer de là. Je saurai bien le faire acquitter allez ! ».

**Le journaliste**

Et quelles réflexions vous inspire l'attentat dont vous avez été victime ?

**Louise Michel**

J'aime mieux les gens qui me tirent dessus que ceux qui m'insultent de loin. Au moins ceux-là ont-ils la franchise de leur opinion. Ce Lucas me fait pitié. Il est une victime et non un coupable. Victime de

son tempérament, vicié par la boisson et aussi victime des misérables qui ont abusé de sa naïveté pour lui monter la tête contre moi. C'est tout simplement un fou. Il paraît qu'en m'ajustant, il a fait le signe de la croix, comme s'il avait devant lui l'Antéchrist. Encore un mot. Démentez donc l'ineptie dont quelques journaux se sont fait l'écho au sujet du secrétaire de la réunion. Dumas n'a pas fui ; il est resté près de moi.

### **Le journaliste**

Effectivement, plusieurs journaux ont profité de l'émoi de Dumas pour le discréditer. Je ne manquerai pas de rectifier et indiquer la vérité.

### **Louise Michel**

Lucas ne semble pas avoir conscience de la responsabilité de son action, et quand on lui en parle il dit qu'il avait bu. Son intelligence est nulle. Il se croit un justicier. Lucas a avoué qu'avant de se rendre à la réunion de l'Elysée, il avait absorbé plusieurs absinthes.

Par contre, ceux qui ont monté une cabale contre nous savaient très bien ce qu'ils faisaient. Nous laisser organiser deux réunions avec une assistance nombreuse, cela n'a pas plu aux réactionnaires et aux bourgeois qui se sentent menacés dans leurs intérêts. Ils n'ont pas voulu que la deuxième réunion se passe aussi bien que la première.

### **Pouget**

Nous aurons de plus en plus de mal à faire valoir nos idées car le pouvoir ne laissera pas nos compagnons s'exprimer indéfiniment. L'opinion publique est sensible à nos arguments et les travailleurs se reconnaissent de plus en plus dans nos idées. Gare aux futures provocations à venir. En attendant, Louise, c'est au repos que vous devriez vous consacrer.

## **Scène VIII**

*Au Havre, la justice continue à œuvrer. De nombreux témoignages sont recueillis par Monsieur le Juge d'Instruction, au Palais de justice du Havre.*

### **Le Procureur au Juge**

Vous enregistrez tous les témoignages possibles et imaginables sur cette tentative d'assassinat. Je ne veux pas que les anarchistes disent que la justice ne fait pas son travail et que l'on couvre quelqu'un. Déjà, je ne comprends pas que la deuxième balle tirée par Lucas sur la personne de Louise Michel n'ait pas été retrouvée.

### **Le Juge**

Mais Monsieur le Procureur, nos équipes ont passé la salle de l'Elysée au peigne fin et les recherches se sont révélées vaines. Voici comment nous avons procédé: la salle a été balayée proprement dans toutes ses parties, sous nos yeux, par les garçons de l'hôtel et les balayures ont été passées au tamis.

Les banquettes placées autour de la salle, les chaises et les bancs ont été déplacés et visités avec soin.

Les tentures, les piliers et le parquet ont été de même examinés minutieusement.

Le tout sans résultat. Les recherches sont demeurées infructueuses : la balle de revolver n'a pas été retrouvée.

**Le Procureur**

Qui supervisait les fouilles ?

**Le Juge**

Le Commissaire de police du Havre, Monsieur Guillaume Bidault assisté du brigadier Pigeyre.

**Le Procureur**

Faites conduire Lucas à l'Elysée pour reconstituer la scène de tentative de meurtre. On ne peut se contenter des actuelles pièces à conviction : un pistolet et des cartouches. Et surtout, entendez tous les témoins. (Le Procureur sort du bureau du Juge)

**Le Juge**

Faites entrer les témoins les uns après les autres. Nous sommes partis pour plusieurs jours d'audition.

**Le Juge**

Monsieur Virlouvét Arsène, vous êtes le Directeur de l'Elysée. Pouvez-vous nous narrer dans les moindres détails cette soirée de tentative de meurtre ?

**Monsieur Virlouvét**

Vers 7h1/4 du soir, le 22 Janvier, le sieur Glasser est venu me prévenir de l'arrivée de Louise Michel. Celle-ci est entrée dans la maison à 7h1/2. Elle s'est rendue dans notre bureau à gauche, en entrant, accompagnée de Dumas, Goubot et deux ou trois dames que je ne connais pas. Mademoiselle Beliard est venue un moment après. Au moment où Louise Michel passait sous la voûte pour entrer dans le bureau, j'ai remarqué Lucas se promenant sur le trottoir ; il était seul, il allait et venait devant la porte comme s'il eût attendu quelqu'un. Louise Michel est restée une heure environ dans le bureau jusqu'à l'ouverture de la conférence. Je l'ai prévenue qu'un grand nombre d'assistants réclamaient l'ouverture. Je l'ai accompagnée jusqu'à la tribune en la précédant pour lui ouvrir un passage. Dumas la suivait, peut-être y avait-il d'autres personnes mais je ne les ai pas remarquées. Son entrée s'est faite sans tumulte. Quelques personnes se sont découvertes en criant « Vive Louise Michel ». Elle a gagné la tribune où elle est entrée par le petit couloir qui y conduit. Sans former de bureau, elle a aussitôt ouvert la conférence. Dumas s'est assis à sa gauche.

**Le Juge**

Où se trouvait Lucas ?

**Monsieur Virlouvét**

Personne se trouvait à ce moment sur l'estrade en dehors d'elle et de Dumas. Les journalistes se sont assis au-devant de la tribune à une table. Je n'ai pas remarqué que Lucas fut auprès de la porte au moment où nous sommes entrés dans la salle. Je n'étais pas présent au moment où Lucas a escaladé la tribune. Une dame est venue me prévenir qu'on venait de tirer deux coups de revolver sur Louise Michel. J'ai été la rejoindre dans le cabinet où on l'avait conduite ; elle était entourée de Monsieur Denis Guillot, de M. le Docteur Malherbe, de M. le Commissaire de police, de M. le Commissaire central. Le Docteur Lignerolles arriva quelques instants après, puis M. le Procureur de la République. On l'a conduite dans une chambre qu'on lui avait préparée où elle a reçu la visite du Docteur Cheron. A 3 h du matin, elle est descendue croyant qu'il était 6 h du matin et après avoir eu un très bon sommeil. Elle avait peur de manquer le train à cause d'un rendez-vous qu'elle avait avec son éditeur de Paris. Elle m'a paru surtout très sensible au reproche qui lui a été fait au cours de la conférence de vivre des bénéfices donnés par ses conférences ; elle protesté très énergiquement. Elle a ajouté : « Je n'ai souffert que de deux choses, c'est de la mort de ma mère et de cette imputation. Quant à l'attentat dont j'ai été victime, je le considère comme une ânerie ; j'ai senti la brûlure par l'inflammation de la poudre aux deux oreilles. »

Elle paraissait légèrement surexcitée par la fièvre mais sa gaieté et son sang-froid ne se sont pas un instant démentis. Au moment où nous l'accompagnions dans la voiture, elle nous a recommandé de faire connaître que son idée était que l'individu qui avait tiré sur elle devrait plutôt passer devant le médecin que devant le juge. Elle nous a quitté à 6h du matin en nous remerciant de l'avoir entourée de soins.

#### **Le Juge**

Merci Monsieur le Directeur. Faites venir maintenant Madame Lucas, la femme de l'inculpé.

*Madame Lucas entre, très intimidée.*

#### **Le Juge**

Mlle Lebars Marie, c'est bien votre nom de jeune fille, dites-nous comment s'est déroulée cette journée du dimanche 22 Janvier.

#### **Madame Lucas**

C'est bien le nom que je portais avant d'être mariée... Ce jour-là, mon mari est sorti vers 1h1/2 en disant qu'il allait voir Louise Michel. Je ne lui ai pas demandé pourquoi il voulait voir cette femme et il ne me l'a pas dit. Mon mari n'était sorti que pendant une heure environ dans la matinée. Il est ensuite revenu à 5h1/2 à la maison. ; il m'a demandé de lui chauffer du café. Il ne m'a pas dit ce qu'il avait fait dans l'après-midi ni ce qui s'était passé rue Royale. Je ne le lui ai pas demandé ; Madame Pastol était présente ; mon mari m'a demandé 20 francs en disant que c'était pour acheter une reconnaissance d'une montre en or au Mont de piété. Comme je n'avais pas cette somme, j'ai envoyé mon petit garçon âgé de 12 ans, demander ces 20 francs à l'épicière qui loge au-dessous de nous. Mon mari a pris les 20 francs de mon petit quand il les a rapportés ; il est parti sans rien dire. Il était 6h1/4 à ce moment. Mon mari est parti seul, je ne l'ai vu en compagnie d'aucun autre individu dans la journée. Je ne connais personne qu'il fréquente ; quand il sort, il est toujours seul. J'ai été étonnée de ne pas voir mon mari rentrer le soir, mais comme il lui arrivait quelquefois de s'amuser le



dimanche, je n'ai pas été inquiète. Je n'ai appris ce qui s'était passé que le lendemain matin par la concierge de la maison.

**Le Juge**

Vous dites que votre mari s'amusa quelquefois le dimanche ; avec qui passe-t-il la nuit ?

**Madame Lucas**

Je ne puis pas vous répondre parce qu'il ne me dit rien quand il rentre.

**Le Juge**

Quelles sont vos ressources ? Et où votre enfant est-il scolarisé ?

**Madame Lucas**

Mon mari gagne 120 francs par mois et moi 45 francs. Mon enfant va à l'école primaire de la rue de la Mailleraye.

**Le Juge**

Votre mari se livre-t-il habituellement à la boisson ?

**Madame Lucas**

Mon mari aime à boire. Malgré cela, il me remet la plus grande partie de ce qu'il gagne.

**Le Juge**

Je vous remercie de votre honnêteté. Faites entrer Madame Pastol, l'amie de Madame Lucas.

*Madame Pastol, peu à l'aise d'avoir été convoquée, s'assied sur la chaise proposée par le Juge.*

Mlle Periou Françoise, femme Pastol, parlez-nous de la somme d'argent qui a été sollicitée par M. Lucas.

**Madame Pastol**

Je me suis rendue chez Lucas avec mon mari dans l'après-midi du dimanche 22 Janvier vers 5h1/2. Lucas qui s'y trouvait à ce moment dit à mon mari : « Veux-tu entendre ce soir Louise Michel ? » ; mon mari a répondu que non. Lucas n'a pas parlé de ce qui s'était passé à la Gaieté et nous ne lui avons pas demandé. Nous avons pris un peu de café avec lui. Lucas m'a paru légèrement pris de boisson. Je l'ai entendu demander 20 francs à sa femme pour acheter la reconnaissance d'une montre en or. Sa femme a envoyé son petit garçon chez l'épicière pour emprunter les 20 francs. Je suis descendue en même temps que le petit garçon vers 6h et nous sommes rentrés chez moi. Le soir, je suis allée au cirque avec mon mari et je n'ai pas revu Lucas.

**Le Juge**

Pendant que vous êtes restée chez Lucas, celui-ci vous a-t-il paru surexcité ou au contraire de sang-froid ?

**Madame Pastol**

Il m'a paru calme, il parlait comme d'habitude.

**Le Juge**

Au revoir Madame. Témoin suivant.

Monsieur Colin Jean, vous exercez la profession de naturaliste préparateur. Pouvez-vous nous indiquer ce que vous avez vu ou entendu chez Monsieur Mariette ?

**Colin,**

Le dimanche 22 Janvier, vers 6h1/2 ou 7h, je me trouvais chez M. Mariette, armurier auquel j'étais venu demander quelques renseignements concernant mon travail. J'étais accompagné d'un nommé Joutel, préparateur chez Monsieur Evrard. Quand nous sommes entrés chez M. Mariette, celui-ci était en marché pour un revolver avec un individu de grande taille. Pendant ce temps, j'examinais les armes et j'ai entendu quelques paroles dites par le client. Il a commencé par trouver que l'arme était trop chère, il a débattu le prix, puis il a dit que c'était une commission qu'il faisait pour un laitier qui avait été assailli la semaine précédente. Je n'ai pas remarqué autre chose. Je n'ai même pas pris garde si l'arme a été essayée.

**Le Juge**

Cet individu vous a-t-il paru de sang-froid ou être en état d'ivresse ?

**Colin**

Je ne l'ai pas bien remarqué car je ne l'ai vu que de dos ou de ¾. Il m'a semblé qu'il parlait difficilement comme s'il avait eu de la bouillie dans la bouche.

**Le Juge**

Merci de votre coopération. Témoin suivant. Allons, nous avons de la besogne.

Monsieur Ballue Prosper, vous êtes gérant de propriétés. Vous vous êtes déplacé pour écouter Mlle Louise Michel et vous étiez lors de cette conférence dans les premiers rangs. Quels détails pourraient nous être utiles à l'élucidation de notre enquête ?

**Monsieur Ballue**

J'ai assisté à toute la conférence. J'étais à trois mètres de la tribune. J'ai parfaitement vu quand Lucas est monté sur l'estrade en escaladant la balustrade pendant qu'un individu était en train de parler. Louise Michel était assise près de la table à la droite de Dumas. Après que l'orateur eut cessé de parler, Lucas a pris sa place et a prononcé quelques paroles parmi lesquelles j'ai compris « je ne suis pas un assassin, je ne suis pas un voleur ou mieux dire « je n'ai jamais tué, je n'ai jamais volé personne ». L'attitude de Lucas était celle d'un lutteur qui entre dans un cirque. Il agitait les bras, sa haute taille, sa carrure et ses gestes l'auraient fait prendre pour un lutteur de foire. La salle criait et il n'a pu continuer ; il a fait quelques pas en arrière et s'est assis à côté de Louise Michel, un peu en arrière d'elle. Celle-ci s'est levée pour prononcer quelques paroles dans l'intention de se défendre

des imputations qu'on avait dirigées contre elle à raison de la recette de la conférence, en disant qu'elle était absolument désintéressée et qu'elle n'y avait aucun bénéfice. J'ai alors vu Lucas se lever d'un bond et allonger le bras à la hauteur de la tête de Louise Michel. Je lui ai vu tirer les deux coups de révolver presque instantanément ; le premier du côté gauche, le second du côté droit de la tête. J'ai vu le révolver, mais je n'ai pas pu voir si le chien du révolver était armé au moment du premier coup.

### **Le Juge**

Quelle fut la réaction du public ?

### **Monsieur Ballue**

Un jeune homme qui se trouvait sur l'estrade s'est précipité sur Lucas et lui a saisi la main qui braquait encore le révolver. Il a cherché à le désarmer. J'ignore si à ce moment le révolver a été arraché des mains de Lucas ou s'il est tombé dans la lutte qui a suivi. A ce moment, 12 ou 15 personnes se sont précipitées sur l'estrade ; on a saisi Lucas qui a été aussitôt neutralisé. Je suis monté moi-même sur l'estrade pour aider le jeune homme qui allait désarmer Lucas et pour empêcher Lucas de continuer à tirer, et pour maintenir cet homme qui paraissait un forcené. Quand il a été par terre, il avait sur lui une véritable grappe humaine. La dernière partie de son corps que j'ai aperçue est sa figure sur laquelle j'ai vu un individu appliquer un violent coup de pied. On criait dans la salle et sur la scène « A mort, tuons-le ! ». La masse des hommes qui le tenaient l'a soulevé ; on l'a fait descendre sur la table qui est devant la tribune, puis on l'a mis sur ses pieds et on l'a conduit hors de la salle. Je l'accompagnai moi-même et au moment où nous passions vers le milieu de la salle, M. le Commissaire de police s'est joint à nous. On lui a fait traverser le jardin puis il est arrivé plusieurs agents et M. le Commissaire central aux mains desquelles on l'a remis.

### **Le Juge**

Avez-vous remarqué si Lucas, au moment où il s'est levé pour tirer, avait la main droite dans la poche de son paletot, ou si au contraire il tenait déjà le révolver à la main ?

### **Monsieur Ballue**

J'ai vu Lucas se lever subitement, allonger le bras et tirer instantanément. J'affirme qu'il avait encore le bras levé quand le jeune homme lui a pris la main. Dans ma pensée, il aurait encore continué à tirer sans l'intervention énergique de ce jeune homme.

### **Le Juge**

Votre témoignage Monsieur est d'une importance capitale. Appelez un autre témoin s'il vous plaît.

Monsieur Sturbe Armand, vous tenez une boucherie hippophagique et un témoin vous connaît des liens avec Monsieur Lucas. Pourriez-vous nous éclairer ?

### **Monsieur Sturbe**

Je ne connais pas le dénommé Lucas. Je ne puis donc faire connaître dans quelles conditions celui-ci s'est rendu à l'Elysée le soir de la conférence de Louise Michel. Je suis arrivé dix minutes avant qu'elle ne commençât. J'ai mangé avec le chef de cuisine de l'Elysée et je me suis rendu dans la salle

où je suis resté jusqu'à dix heures du soir et je suis reparti pour ne pas manquer le tramway. Je ne sais rien de l'incident. J'étais parti avant que l'individu ne montât sur l'estrade.

#### **Le Juge**

Soit, mais nous vérifierons si vous êtes bien parti à l'heure que vous venez de nous donner. Témoin suivant.

Monsieur Maestrini Noël, vous exercez la profession de vitrier peintre ; vous êtes en quelque sorte le héros de la soirée du 22 Janvier. Expliquez-nous comment s'est terminée la soirée et comment vous vous êtes opposé à Lucas.

#### **Maestrini Noël**

J'assistais à la conférence du 22 Janvier, celle du soir. J'ai même pris la parole pour dire que la recette était au profit de la propagande révolutionnaire et que la présence de Louise Michel à la conférence était toute désintéressée. Après avoir parlé, je suis allé m'asseoir dans l'angle gauche de la tribune et j'ai entendu ensuite prononcer quelques paroles par Tortelier, menuisier, paroles qui étaient couvertes par le bruit qu'on faisait dans la salle. C'est à ce moment que j'ai vu un grand diable escalader la tribune ; il est passé près de moi et il est allé se placer du côté opposé ; il a ensuite pris la parole ; il paraissait parler difficilement. Le bruit continuait dans la salle, je n'ai pas pu entendre ce qu'il a dit. Je n'ai pas remarqué ce qu'il a fait ensuite. Louise Michel a ensuite pris la parole, elle a dit qu'elle ne comprenait pas qu'on vint parler d'assassin ou de voleur. A ce moment j'avais la tête tournée du côté d'un petit groupe de personnes qui faisait un tumulte. C'est le bruit d'un premier coup de révolver qui m'a fait tourner la tête. J'ai alors parfaitement vu le grand individu tenir un révolver braqué derrière la tête de Louise Michel. J'ai entendu le second coup de révolver. J'ai sauté d'un bond sur cet individu. Je l'ai pris par un bras et par la tête et je l'ai terrassé. Cela a été fait si rapidement que je ne rappelle plus si je lui ai d'abord saisi le bras qui tenait le révolver ou l'autre bras.

#### **Le Juge**

Avez-vous remarqué si l'individu en question était en état d'ivresse ?

#### **Maestrini Noël**

A la façon dont il a escaladé la tribune sans trébucher, il m'a paru qu'il n'était pas saoul, je puis l'affirmer.

#### **Le Juge**

Est-ce vous qui l'avez désarmé ?

#### **Maestrini**

Non, je n'ai même pas touché au révolver.

#### **Le Juge**

Au moment où vous l'avez saisi, avait-il encore le bras tendu vers Louise Michel ?

**Maestrini**

Je ne puis l'affirmer.

**Le Juge**

Cet individu, a-t-il prononcé quelques paroles au moment où vous l'avez terrassé ?

**Maestrini**

Je n'ai rien entendu ; j'ai même été étonné que cet homme n'ait pas crié.

*Confrontation, l'inculpé est introduit dans le bureau du Juge.*

**Le Juge**

Reconnaissez-vous le témoin, Monsieur Lucas ?

**Lucas**

Je ne me rappelle pas si le témoin était sur l'estrade. Au moment où je suis monté, j'étais dans un tel état de colère que je ne me connaissais pas moi-même. Je ne puis dire qui m'a désarmé ni comment j'ai été désarmé.

**Le Juge**

Il résulte de l'information qu'au moment où vous avez été désarmé, vous aviez encore le canon du revolver braqué sur la tête de Louise Michel.

**Lucas**

A partir du moment où j'ai été sur l'estrade, j'étais comme fou ; je ne sais pas si j'avais encore le bras tendu au moment où on m'a désarmé.

**Le Juge**

Aviez-vous l'intention de décharger les six coups du revolver.

**Lucas**

Je n'avais même pas l'intention d'en décharger un.

**Le Juge**

Voyons du côté des employeurs de Monsieur Lucas si nous pouvons obtenir davantage d'informations. Faites entrer Monsieur Delhouleme, puis Messieurs Lamart et Boivin.

Monsieur Delhouleme Félix, vous êtes négociant et avez employé Monsieur Lucas. Savez-vous si ce dernier a été condamné et pour quelle raison ?

**Monsieur Delhouleme**

Il y a quatre ans au mois d'octobre dernier que j'occupe, comme ouvrier de magasin, au mois, le nommé Lucas Pierre, celui qui a eu une histoire avec Louise Michel dans la salle de l'Élysée. Il buvait un petit coup parfois, mais rarement, et somme toute il se conduisait bien, et moi et mon associé, nous étions bien contents de lui. Quant aux condamnations portées sur le casier judiciaire dont vous venez de me donner lecture, il n'est pas possible qu'elles lui soient applicables, parce que depuis quatre ans, il n'a pas fait une seule absence et n'a jamais dû aller dans les villes où il aurait été soi-disant condamné. Il y a quatre ans, il habitait au Havre. Selon moi, il n'y a pas de doute possible, ce casier judiciaire ne lui est pas applicable en aucune manière, c'est ma conviction intime.

#### **Le Juge**

Boivin Louis, vous êtes un ex-entrepreneur de débarquements de navires, étiez-vous satisfait du comportement de Monsieur Lucas en tant qu'employeur ?

#### **Monsieur Boivin**

J'ai été entrepreneur de 1881 à novembre 1886, j'ai occupé souvent le sieur Lucas, mais à la journée dans les bordées d'ouvriers. Je n'ai eu qu'à me louer de son travail et de sa conduite. La preuve, c'est que je le prenais de préférence aux autres lorsque je le voyais parmi eux à s'embaucher. Je veux parler du grand Lucas Pierre. Pour les commentaires dont il est question sur ce casier judiciaire, je ne crois pas qu'ils puissent lui être applicables. Je le crois incapable de rébellion et je n'ai jamais eu connaissance qu'il ait été condamné à aucune peine. Du reste, il n'a jamais eu la réputation d'un ouvrier allant souvent en prison. Je n'ai pas connaissance qu'il n'y soit jamais allé : tel est mon avis sincère.

#### **Le Juge**

Monsieur Lamart Henri, votre profession est entrepreneur à Sainte-Adresse. Étiez-vous au courant d'une quelconque condamnation concernant Lucas ?

#### **Monsieur Lamart**

Je ne connais pas le sieur Lucas dont vous me parlez ; je ne me souviens pas avoir fait travailler un ouvrier de ce nom ; dans les bordées d'ouvriers que nous employons, nous ne les connaissons pas la plupart du temps, peut-être que si je le voyais, je le reconnaitrais mais ce n'est pas certain. Je ne puis pas dire, dans ces conditions, si les condamnations portées au casier dont vous m'avez donné la lecture sont applicables à ce Lucas.

#### **Le Juge au Greffier**

Concernant le casier judiciaire de Lucas, il s'agit certainement d'une homonymie confirmée par les témoignages de ses anciens patrons.

Tâchons de résumer les témoignages.

#### **Le Greffier**

D'après les renseignements collectés par le brigadier, Lucas habite au Havre depuis une dizaine d'années. Pendant 7 ans, il a travaillé comme journalier sur les quais. On n'a qu'un reproche à lui adresser, c'est de se livrer assez souvent à l'intempérance et quand il est dans cet état, il a souvent

des difficultés dans son ménage mais pas avec ses voisins. Il est employé comme ouvrier de magasin au service de Messieurs Delhoulme et Veautorte, négociants en café depuis trois années. Ces patrons n'ont qu'à se louer de son travail et de sa probité. Ils ont constaté qu'il se présentait quelquefois un peu gris à son travail mais compte tenu de son bon travail, ils l'ont toujours gardé. On ne lui connaît pas d'antécédents judiciaires.

#### **Le Juge**

Donnez-moi lecture du dernier Procès-verbal concernant Lucas.

#### **Le Greffier**

Il est connu pour être d'une bonne conduite et d'une bonne moralité ; il passe aussi pour être d'un caractère doux. Cependant on lui reproche d'avoir un faible pour les liqueurs alcooliques, il a même été condamné en simple police pour ce délit, il y a environ 4 ans et ½ et lorsqu'il se trouve sous l'emprise de la boisson, il lui arrive de ne pas savoir ce qu'il fait ; malgré cela, il n'avait jamais jusqu'à ce jour été l'objet d'aucune plainte et est considéré comme un bon ouvrier et un bon époux.

Il est employé comme voilier et garde-magasin chez Monsieur Delhoulme, négociant, où il est bien considéré. Depuis qu'il est employé dans cette maison, il n'a jamais manqué à son travail. Comme situation de fortune, il ne possède rien mais avec le produit de son emploi évalué à 120 francs par mois et à celui de sa femme qui gagne 40 francs, il est dans une assez bonne situation, attendu qu'ils n'ont qu'un enfant âgé de 12 ans. De plus, en dehors de son travail, il s'occupe d'achat et de vente de divers objets de brocante, de même que de reconnaissances du mont de piété, ce qui lui rapporte quelques petits bénéfices. Lucas et sa femme sont bien considérés.

A noter que Lucas a été réformé du service militaire.

#### **Le Juge**

Merci Monsieur le Greffier. Nous reprendrons nos auditions demain.

### **Scène IX**

*Chez Louise Michel à Levallois-Perret.*

*Le brigadier Pigeyre, du Havre, se transporte chez Louise Michel, agissant pour l'exécution de la commission rogatoire de Monsieur Fougères, Juge d'instruction au Havre.*

Le perroquet tout déplumé de Louise Michel salue l'entrée de chaque visiteur de cette exclamation :  
« Vive l'anarchie ! A bas Constans ! »

#### **Le brigadier**

Etonnante bête. Mademoiselle Louise Michel, vous avez commencé à donner un témoignage succinct à Monsieur le Procureur de la République au Havre mais il faudrait que vous puissiez étayer vos propos afin de défendre Monsieur Lucas si c'est toujours votre souhait.

#### **Louise Michel**

Dans la première réunion qui a lieu dans la joie et qui a été extrêmement calme, j'ai parlé du temps où l'on se battait de ville en ville et d'un autre où on ne se battra plus. Le temps de l'Internationale. Les opinions que j'ai émises ont étonné Pierre Lucas, lui ont causé un choc. J'ajoute que je ne connais pas Lucas et que je n'ai jamais eu aucune espèce de relation avec lui. Je suppose qu'entre les deux réunions, il a bu et que son cerveau a travaillé d'une façon pénible. Dans la deuxième réunion, des personnes insinuaient que je vivais du produit des réunions. Son honnêteté a dû être révoltée et il a demandé la parole. Il a tenu des propos incohérents que tout le monde écoutait avec étonnement. J'ai continué ensuite la réunion en disant que je n'avais pas à répondre au précédent orateur parce que je n'y comprenais rien.

Vers dix heures et demie du soir, alors que je me levais pour sortir ou quitter la tribune, Lucas sans aucun motif, a tiré un coup de feu qui m'a atteint légèrement l'oreille droite. Lorsqu'au même moment, un second coup de feu m'a atteint à l'autre oreille. Il était à côté de moi sur la tribune. Je n'ai senti aucun choc et je suis persuadé que Lucas est un inconscient, un homme mal équilibré dont le fanatisme est la cause seule de ce qui s'est passé. Je déclare ne vouloir porter aucune plainte contre Lucas qui a été victime d'une hallucination. J'estime donc qu'il y a lieu de le laisser en liberté. On m'a certifié qu'il avait fait un signe de croix dans le dos, ce qui selon moi, suffirait complètement à l'innocenter.

#### **Le brigadier**

Je suppose, Mademoiselle Louise Michel que vous ne donnerez pas d'autres indications sur cette affaire.

#### **Louise Michel**

Les données scientifiques, quelques bornées qu'elles soient encore, démontrent combien la manière de vivre présente, diffère de celle d'autrefois. Comme il y a antagonisme entre la bourgeoisie et le prolétariat, il y a antagonisme entre le passé et l'avenir, quand ils se rencontrent sous une forme animée. C'est ce qui est arrivé entre moi, parlant de l'Humanité libre dans le monde libre, et Pierre Lucas homme du passé, dont ces idées qu'il ne comprenait pas, faisaient fermenter le cerveau.

Voilà pour l'individu Lucas sinon je peux vous donner mon avis sur le fonctionnement de la justice en France d'un point de vue général.

#### **Le brigadier**

Cela m'intéresse à titre personnel mais je ne suis pas certain que cela agréée mes supérieurs.

#### **Louise Michel**

Chez nous, dans les chambres correctionnelles, pour ne parler que de celles-là, les juges somnolent béatement sur leurs sièges. Seuls les substituts, vigilants chiens de garde de la justice, demeurent éveillés et trouvent encore l'énergie de faire quelques effets de manchettes en présence de l'auditoire et de requérir avec dans la voix des trémolos d'indignation, contre les épaves qui gisent sur les bancs du prétoire. Malheur au prévenu qui se lève pour protester contre la déposition d'un agent et risque ainsi de prolonger l'audience ! Un mot du Président, mot sec et cinglant comme un coup de fouet, met fin à toute discussion. Après un bredouillement qui ressemble à une psalmodie



d'officiant...quelques feuilles froissées, le délinquant en a pour six mois ou un an...La cause est entendue. Un autre !...Et l'autre est expédié aussi rondement que ses confrères en infortune. Les délinquants se succèdent avec la rapidité des images cinématographiques. Le tribunal chez nous ressemble à une espèce de mécanique sinistre, à un engrenage à broyer les pauvres...à un moulin à condamnation dans le genre du moulin à prières des Chinois...à un distributeur de peines afflictives.

**Le brigadier**

Je vais éviter de consigner ce que vous venez de déclarer pour vous éviter toute poursuite.

**Louise Michel**

Faites comme bon vous semble. Vous savez, j'ai dit et avoué des choses bien pires.

**Le brigadier**

Je sais que dans votre entourage, on est très irrité contre les agents de la sûreté qui vont et viennent devant votre maison. Que vous êtes surprise du retard que subissent des lettres et télégrammes qui arrivent à votre adresse. Mais je vous assure que je ne suis pas mêlé à ces pratiques. Je fais ce que me demande le Juge d'Instruction qui aimerait accéder à votre demande de mise en liberté de Monsieur Lucas que vous considérez comme manipulé.

**Louise Michel**

Faites pour le mieux ; n'oubliez pas que je me rendrai au Havre si Lucas était condamné.

**Le brigadier**

Vous faites la fière devant moi mais la police sait que contrairement à ce que disent les journaux sur votre état de santé, vous avez de nombreuses défaillances et le trouble de la vue augmente tous les jours. Les médecins craignent de sérieuses complications car vous ne voulez pas vous astreindre au repos ordonné ; vous continuez à écrire et à recevoir et vous restez continuellement levée. La preuve, en ce moment. Les douleurs que vous ressentez dans la tête sont très vives. Prenez soin de vous sinon qu'advient-il de Lucas si vous n'êtes plus là pour le défendre ?

**Louise Michel**

Mes compagnons le feront. Ce sont des gens de parole. Je vais vous lire la lettre que je viens de recevoir de Pierre Lucas, de la Maison d'arrêt et de correction du Havre où il est incarcéré:

Madame,

Je viens aujourd'hui m'adresser à votre bon cœur pour bien vouloir intercéder pour moi près des juges qui vont être appelés à me condamner. Pardon, madame, de l'attentat dont je me suis rendu coupable sur vous.

Un instant de folie m'a poussé à commettre ce crime, mais croyez-moi : ma faute n'a pas été préméditée, et depuis mon arrestation, la pensée du mal que j'ai pu vous faire ne m'a pas quitté

Soyez donc clément, madame, pour moi, pour ma femme et mon enfant, ces deux êtres n'ayant que moi pour leur donner du pain.

Dans l'attente d'une réponse favorable, daignez agréer, madame, les vœux d'un repentant pour votre prompt guérison. Pierre Lucas

**Le brigadier**

Je connais bien les anarchistes et je sais qu'ils seront à la hauteur de votre attente. Ce sont des militants qui n'hésitent pas à faire le coup de feu contre la police lorsqu'ils collent des affiches et que celle-ci les lacère. Alors...

*Quelqu'un frappe à la porte du logement de Louise Michel. C'est un prêtre qui demande à parler à la victime de Lucas.*

**Le prêtre à Louise Michel**

Lucas n'est pas le principal responsable de la tentative de meurtre à votre rencontre. C'est moi qui ai armé son bras et lui ai donné 20 francs pour qu'il accomplisse son acte.

**Louise Michel**

Mais pourquoi avez-vous fait ce geste ?

**Le prêtre**

Je voyais en vous une envoyée de Satan prêchant la haine et le pillage ! Je vais aller trouver le juge d'instruction et me révéler comme le principal coupable.

**Louise Michel**

Je vous le défends bien, nous avons assez d'un à sauver.

Eh bien, si c'est votre Dieu qui vous a commandé de faire une pareille sottise, avouez que c'est une foutue bête. Nous allons sauver Lucas, ne vous inquiétez pas.

*Le prêtre ressort de chez Louise Michel en la remerciant.*

**Le brigadier**

Mademoiselle Louise Michel, c'est une fable que vient de nous conter cet ecclésiastique. Les témoignages sont formels. C'est bien la voisine du dessous de M. Lucas qui a prêté les 20 francs, ce qui a permis l'achat d'un revolver. Le curé a peut-être armé spirituellement Lucas mais certainement pas en lui donnant de l'argent.

**Louise Michel**

Ce prêtre pense peut-être faire preuve de charité chrétienne en s'accusant à la place du malheureux Lucas.

**Le brigadier**

Ou alors, c'est pour vous ôter votre acte de générosité envers Lucas et se l'approprier. Au fait, vous avez émis le désir de ne pas vous dessaisir du chapeau que vous portiez au Havre. Nous ne ferons aucune difficulté à ce sujet, néanmoins, il convient dans notre procédure de faire examiner ce

chapeau par un médecin afin de décrire la trace laissée par les balles et d'indiquer en quoi il a pu protéger votre tête. Vous avez remis une balle à Monsieur Henri Rochefort; nous supposons qu'il voudra garder ce trophée en souvenir. Il faudrait cependant que nous puissions récupérer ces pièces à conviction. En cas de refus, nous nous contenterons d'en dresser procès-verbal. Mes supérieurs veulent prouver qu'ils ont fait le nécessaire pour se les procurer...Vous savez, cet attentat dont vous avez été victime est un événement national.

*Sourire entendu du brigadier.*

Permettez-moi de prendre congé de vous car je dois retourner au Havre apporter votre témoignage à Monsieur le Juge d'Instruction.

## **Scène X**

*Dans le bureau de Raoul Fougères, Juge d'Instruction, au Havre.*

### **Le Juge au Greffier**

Monsieur Lucas ira aux Assises à Rouen. La question qui sera jugée est la suivante : Pierre Marie Lucas est-il coupable d'avoir, au Havre, le 22 janvier 1888, tenté de commettre volontairement un homicide sur la personne de la Demoiselle Louise Michel, laquelle tentative manifestée par un commencement d'exécution n'a été suspendue ou n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté dudit Lucas. Sera-t-il acquitté ? Cela dépendra du Procureur de la République, des jurés et des Juges de Rouen.

### **Le Greffier**

Cette tentative d'homicide constitue le crime prévu et puni par les articles 2 et 295 du Code pénal, emportant peines afflictives et infâmant. Vu les articles 133 et 134 du Code d'Instruction criminelle, nous renvoyons en conséquence, Monsieur Pierre Lucas devant la Cour d'Appel de Rouen, chambre des mises en accusation.

### **Le Juge**

Continuons à enregistrer nos derniers témoins.

*Madame Currie entre dans le bureau du Juge.*

### **Le Juge**

Madame Currie Julia, nom de jeune fille Dubois, vous vous déclarez sans profession mais cela ne vous empêche pas de garder un magasin si nécessaire. Avez-vous aperçu M. Lucas ? Dites-nous ce que vous savez.

Le Dimanche 22 Janvier, je gardais la boutique d'épicerie de M. Rousset en l'absence de ce dernier. La conférence de Louise Michel venait de finir vers 4h ½ quand Madame Drieu, ma voisine, vint me parler de la conférence en me disant : Louise Michel vient de déclarer que les femmes sont inutiles sur la terre. Je lui répondis que j'étais bien étonnée de ces propos qui sonnaient faux. A ce moment, un individu de haute taille dont je ne connais pas le nom mais que je reconnaitrais très bien, me dit :

Qu'est-ce que vous pensez de Louise Michel, vous, Madame ? Je lui répondis: c'est une brave femme, une femme de cœur. Cet individu se mit en colère en disant : eh bien, on devrait vous foutre à l'eau avec elle. Je lui répondis : vous êtes un insolent, je ne m'occupe pas de politique, mais j'ai bien le droit de dire ce que je pense ! Je rentrai dans la boutique et je lui fermai la porte au nez.

*Confrontation : Lucas est introduit dans le bureau du Juge.*

### **Le témoin**

Je connais bien l'individu que vous me présentez, mais ce n'est pas lui qui a tenu les propos que je viens de rappeler. L'individu qui a tenu ces propos est à peu près de la même taille, il a la figure très maigre, jaune, il a les cheveux grisonnants. C'est un homme qui n'est pas de notre quartier.

### **Le Juge**

Je vous remercie. Témoin suivant.

Monsieur Bohler Edouard, vous êtes bandagiste si mes informations sont exactes. Vous faisiez partie du cercle des organisateurs de la conférence de Louise Michel, quels éléments pouvez-vous porter à notre connaissance ?

### **Monsieur Bohler**

Le 22 Janvier dernier, j'ai assisté à la conférence faite par Louise Michel dans la salle de l'Elysée ; j'étais séparé de la tribune par plusieurs rangs d'auditeurs et au moment où les coups de feu ont été tirés sur Louise Michel, mon attention était portée sur un autre point de la salle. Je n'ai pas vu en conséquence tirer les coups de feu. C'est sur la détonation que mon attention a été reportée vers la tribune vers laquelle je me suis aussitôt élancé dans l'intention de porter secours à Louise Michel que je croyais avoir été atteinte par des coups de feu tirés de la salle. Arrivé sur l'estrade, j'ai pris Louise Michel par le bras ainsi que d'autres personnes, nous l'avons fait sortir de la tribune par le petit couloir qui est derrière et nous l'avons conduite dans un cabinet particulier dépendant de l'Elysée et qui est situé au premier étage du bâtiment en façade sur la rue de Normandie. J'ai entendu dire à Louise Michel : « C'est un fou ». J'étais présent quand elle a fait sa déclaration à Monsieur le Procureur de la République. Le docteur de Lignerolles était déjà parti à ce moment-là. Monsieur Denis Guillot, avocat, était au courant des personnes qui ont accompagné Louise Michel dans ce cabinet.

### **Le Juge**

Connaissez-vous M. Lucas ?

### **Monsieur Bohler**

Je ne connais pas le dénommé Lucas, je ne l'ai pour ainsi dire pas vu dans la soirée ; mon intention au moment où je montais sur la tribune était de préserver Louise Michel, dans le cas où on aurait encore tiré sur elle.

### **Le Juge**

Merci, vous pouvez disposer. Allez me chercher maintenant ceux qui ont bu avec M. Lucas, durant cette journée du 22 Janvier.

Monsieur Allain Emile, votre profession est cordonnier, vous avez passé une partie de la matinée de dimanche avec Lucas. Que vous a-t-il dit ce matin-là ?

#### **Monsieur Allain**

Le dimanche 22 Janvier vers 9h du matin, j'ai rencontré Lucas qui m'a proposé d'aller prendre une consommation avec lui. Chemin faisant, il m'a dit : J'ai envie d'aller entendre Louise Michel, sans ajouter autre chose. Je lui ai répondu : tu peux bien le faire si tu as de l'argent. Nous nous sommes alors rendus chez Malheux où nous avons pris chacun deux tasses de café et deux verres de rhum. Chacun de nous a payé sa part. Lucas ne m'a pas paru excité contre Louise Michel. Du reste à ce moment-là, il était complètement de sang-froid, et de plus il est peu communicatif.

#### **Le Juge**

Faites venir Monsieur Toutain Eugène, garçon brasseur. Peut-être pourra-t-il reconnaître ses clients.

#### **Monsieur Toutain**

J'étais au service de Monsieur Malheux depuis le 18 Janvier dernier seulement. Je n'ai pas remarqué dans la journée du dimanche 22 Janvier un individu de haute taille que vous me dépeignez et qui serait un dénommé Lucas. Nous avons parlé de cela entre nous, les deux autres garçons et moi. Aucun ne se rappelle de lui.

*Confrontation avec Lucas*

#### **Le garçon**

Je ne reconnais pas cet individu comme ayant bu chez M. Malheux dans la journée du dimanche 22 Janvier.

#### **Lucas**

Ce n'est pas le témoin qui m'a servi. Je persiste à dire que j'y ai bu un petit sou et une rincette.

#### **Le Juge**

Amenez l'autre serveur, Monsieur Caron Gustave, domestique chez M. Malheux .

#### **Monsieur Caron**

Je connais très bien le dénommé Lucas que vous me présentez. Je connais aussi le sieur Allain mais je ne rappelle pas d'avoir servi des consommations à ces deux personnes dans la matinée du 22 Janvier dernier. J'ai causé de cela avec les deux autres garçons du débit ; aucun de nous se souvient d'avoir vu Lucas ce matin-là.

*Confrontation : Le témoin Allain Emile entre dans le bureau du Juge, et prête serment de dire toute la vérité.*

### **Allain**

C'est bien chez Malheux que je suis allé le dimanche 22 Janvier au matin, mais je ne puis dire quel est le garçon qui nous a servis. Il y a dans ce débit un va-et-vient continuel, on peut très bien ne pas nous avoir remarqués, nous avons pris chacun deux petits sous.

### **Le témoin Caron**

Je ne me le rappelle pas.

### **Le Juge**

Témoins suivants.

Madame Schauffert Claire, femme Coquet, vous êtes débitante. Vous souvenez-vous avoir servi M. Lucas le 22 Janvier ?

### **Madame Coquet**

Le dimanche 22 Janvier, Lucas est venu à mon débit en compagnie de Perdrieux vers midi et 1/2 ; ils ont bu deux tasses de café et deux verres de rhum ; ils ont joué au biribi. C'est Perdrieux qui a dû payer la consommation. Lucas s'est amusé un instant avec mes enfants ; je lui ai entendu dire qu'il comptait se rendre à la conférence de Louise Michel, sans rien ajouter de plus. Ils sont sortis ensemble vers une heure de l'après-midi. Je vois Lucas presque tous les dimanches. Il ne m'a pas paru plus excité ce jour-là que les autres jours ; il n'était pas en état d'ivresse quand il est sorti de chez moi.

### **Le Juge**

Témoin suivant.

Monsieur Perdrieux Edouard, cordonnier de métier, confirmez-vous avoir consommé de l'alcool avec Lucas, le 22 Janvier ?

### **Perdrieux**

Le dimanche 22 Janvier, Lucas est venu me prendre à ma boutique et m'a proposé d'aller chez Madame Coquet pour y jouer deux cafés. Nous nous y sommes rendus vers 1h ¼ et nous sommes sortis vers 2h1/2. C'est moi qui ai perdu les consommations s'élevant à 70 centimes et je les ai payées. Nous avons pris chacun deux cafés et deux verres de Cognac ou de rhum. Lucas m'a dit à ce moment : « Je me propose d'aller entendre Louise Michel, viens-tu avec moi ? J'ai répondu que je n'avais pas d'argent et que je ne pouvais pas quitter ma boutique. Il ne m'a pas paru excité contre Louise Michel. J'ai quitté Lucas au sortir de chez Mme Coquet.

### **Le Juge**

Continuons avec les bistrotiers.

Monsieur Prévost Alfred, dont la profession est débitant, reconnaissez-vous avoir vu M. Lucas dans votre débit de boissons, le dimanche 22 Janvier ?

**Monsieur Prévost**

Le 22 Janvier dernier, vers 3 heures de l'après-midi, le dénommé Lucas est venu à mon débit en compagnie d'un autre individu dont je ne connais pas le nom, qui est brun, portant les moustaches, et de taille moyenne. Ils ont pris du café avec un verre de rhum ; ils paraissaient très pressés. Ils n'ont échangé aucune parole et ils se sont rendus directement au concert de la Gaieté pour assister à la conférence de Louise Michel.

*Lucas est introduit pour confrontation avec le témoin*

**Lucas**

Cela se peut bien, mais je ne me rappelle pas être allé chez ce témoin en compagnie d'un autre individu ; je ne connais pas le petit brun dont il parle.

**Le Juge**

Monsieur Brard Jean-Baptiste, vous êtes aussi débitant, vous qui avez connu M. Lucas lorsqu'il travaillait sur les bateaux, qu'en pensiez-vous ?

**Monsieur Brard**

A l'époque où Lucas travaillait chez Pamard, entrepreneur de la maison Raoul Nicolle et chez M. Boivin, entrepreneur de la maison Duchemin, il venait presque journallement chez moi où il venait changer ses jetons. Depuis deux ans, il ne venait plus à la maison si ce n'est à de rares intervalles. Il n'y a pas deux mois environ, il est venu pour la dernière fois. C'est un homme qui parle très peu, il n'adressait jamais la parole à personne. Je ne puis savoir s'il avait l'habitude de boire, il aurait pu être ivre qu'on ne s'en serait pas aperçu parce que c'est un homme très calme dans son attitude. Je n'ai jamais eu de sujet de plainte contre lui. Je ne l'ai jamais vu qu'avec des hommes travaillant avec lui au déchargement des navires.

**Le Juge, à lui-même**

Changer ses jetons pour être payé et être obligé de consommer pour obtenir son gain quotidien. Quelle misère ! Et l'on s'étonne que l'alcoolisme fasse des ravages parmi les ouvriers du port...

**Scène XI**

*Les anarchistes havrais se retrouvent, rue du Petit Croissant, pour faire le bilan de la venue de Louise Michel.*

**Dumas**

Qu'est Lucas ? Etrange question que nous nous posons tous depuis dimanche sans que nous vienne le mot propre pour le définir exactement.

**Glasser**

Un fou, un alcoolique, un catholique, un fanatique ? Un peu de tout cela probablement.

#### **Goubot**

Lucas est à mon avis un mélange inextricable où l'ignorance crasse s'amalgame à une superstition idiote, habilement entretenu par les prêtres bretons.

#### **Bohler**

C'est un homme d'une autre époque qui ne vit que pour gagner le ciel. En essayant de tuer Louise Michel, il a voulu s'y réserver une place.

#### **Legouguec**

C'est un prolétaire ! Plaignons-le plutôt que le maudire. C'est aussi un exilé, un de ceux qui ont perdu leurs racines.

#### **Dumas**

Un prolétaire ; un de ces courbés sous d'implacables et jésuitiques maîtres que nous voulons émanciper ; un ignorant que nous voulons instruire et un déshérité que nous appelons à la liberté et au bien-être.

#### **Glasser**

Ce fou a tiré sur une femme aussi grande par le cœur que ne le fût jamais aucune des héroïques figures léguées par l'histoire et la légende. Une femme s'oubliant elle-même pour ne songer qu'aux autres ; au dévouement sans bornes pour la cause des travailleurs, toujours debout, infatigable, propagandiste acharnée de l'idée nouvelle qui a été finalement victime de cet esclave.

#### **Legouguec**

Insondable gouffre où d'immondes superstitions précipitent un cerveau humain.

#### **Goubot**

Que de tristes réflexions suggère un si écœurant attentat.

#### **Bohler**

Il nous faut en tant que révolutionnaires rester fermes et n'avoir dépit ni défaillance en face d'événements semblables. Toujours les novateurs ont été la risée des foules, toujours leurs victimes, jusqu'au jour où les yeux enfin s'ouvrent.

#### **Dumas**

Au supplice de Jean Hus, le devancier de Jean Ziska, que les catholiques brûlaient vifs à Constance, à la fin du Moyen-âge, une vieille femme d'une soixantaine d'années, suait, soufflait sous un énorme fagot, s'efforçant de la traîner jusqu'au bûcher. Et l'hérésiarque de murmurer en haussant les épaules : O sancta simplicitas !

#### **Goubot**



Quelle imbécilité ! Que de crimes commis au nom de la religion. N'est-ce pas la sainte imbécilité qui fait du travailleur un soldat prêt à tous les massacres- à canarder ses frères d'Outre-Rhin- ou ceux de son village, sur un simple mot de ses chefs ?

#### **Glasser**

Pour tous les Lucas, réservons notre pitié. Puisque nous sommes révolutionnaires et propagandistes, acceptons-en les conséquences. Notre haine doit s'attaquer à ennemis plus dangereux et plus hauts placés ; à ceux qui vivent de l'ignorance et de la misère humaine ; qui par intérêt, rêvent l'abaissement toujours plus grand des peuples.

#### **Bohler**

Lucas est une victime de cet ordre social ; certes son cerveau de géant n'aurait jamais été le siège d'une rayonnante intelligence, mais normalement développé, dans un milieu social moins barbare que le nôtre, il n'eut été ni meilleur, ni pire que quantité d'autres.

#### **Legouguec**

Les abêtisseurs l'ont pétri à leur gré ; c'est eux qui l'ont armé de longue date, et s'il y a responsabilité à encourir, c'est à eux que nous la ferons supporter.

#### **Dumas**

La série de crimes des pasteurs du troupeau humain est effroyablement longue et s'augmente depuis des siècles. Un jour viendra où tout cela se paiera et grassement.

#### **Goubot**

Dans les deux réunions de dimanche, quelques bourgeoisillons s'en sont donnés à cœur joie pour nous calomnier. Calomniez ! Calomniez ! Il en restera toujours quelque chose. Ils ont réédité la rengaine idiote, affirmant que les propagandistes vivaient du produit des réunions. Cela n'a guère de prise sur les hommes qui raisonnent un tant soit peu, mais en brillant fort, ils arrivent à faire pénétrer un doute dans beaucoup d'esprits.

#### **Legouguec**

Louise Michel s'est surtout indignée à la pensée que des gens pouvaient insinuer que la propagande socialiste constituait un métier, et un métier lucratif encore. Cette calomnie trouve malheureusement crédit auprès des nigauds. Les journaux réacs de notre ville et ceux à masque républicain pouvaient s'ils le voulaient, publier le compte rendu financier des conférences. Nous le ferons à leur place dans notre journal L'Idée Ouvrière.

#### **Goubot**

Quant à ceux qui ont vu tous les anarchistes du Havre aussi ivres que le Noé de légendaire mémoire, nous pouvons rétorquer qu'au moins ils n'ont pas manifesté leur état d'aussi étrange façon que l'antirévolutionnaire Lucas.

#### **Dumas**

Ne reconnaissant à personne quelle que soit l'autorité dont il s'arroge, le droit de nous juger, c'est la simple logique qui fait réclamer par Louise Michel et nous-mêmes, la mise en liberté sans jugement de Pierre Lucas.

#### **Glasser**

Les paroles de ce fou me résonnent encore aux oreilles : « Je ne vous parlerai pas dans un français bien rectal. Je viens déclarer qu'il ne me semble pas admissible de donner 50 centimes à des orateurs qui nous traitent d'assassins et de voleurs ! Je suis Breton, je n'ai jamais tué, ni volé ! »

#### **Dumas**

Il a même fait comme un signe de croix dans le dos de Louise Michel avant de lui tirer dessus. Incroyable histoire ! Incroyable folie!

#### **Legouguec**

Je vais vous lire la lettre que vient de nous adresser Louise Michel :

Chers compagnons et amis de l'Idée Ouvrière,

Cessez de vous tourmenter à mon sujet- je vais bien et je travaille à divers ouvrages- anarchistes bien entendu. D'ici à quelques jours je vous enverrai le feuilleton qui est pour vous. L'ordre dans l'anarchie c'est, autant qu'il nous est possible de le concevoir maintenant, cette gravitation libre des sociétés humaines dans l'univers libre. Merci de votre désir que le malheureux Lucas soit remis en liberté. Ce n'est pas si souvent qu'on trouve une heure de joie dans la vie- et son retour dans sa famille en sera une pour ces pauvres gens- peut-être n'en auront-ils jamais d'autres. Bien à vous, Louise Michel.

#### **Bohler**

Nous pouvons et devons être fiers de compter parmi nous la citoyenne Louise Michel. A tous les points de vue, elle nous fait honneur : par sa grande âme, sa générosité, son esprit vif, sa grande conception et son infinie bonté, elle a su rehausser nos vues et prouver que nous sommes plus grands et plus courageux que nos exploiters. Nos idées sont vraies et saines ; elles ne sont pas mythiques comme celles de nos infâmes tyrans...

#### **Goubot**

Que demandons-nous ? Simplement une plus juste et équitable répartition des richesses et des moyens de se procurer les choses nécessaires à la vie. C'est pour cela que nous faisons de la propagande anarchiste. Et à propos de propagande, j'ai effectué le compte-rendu financier des conférences de Louise Michel. Nous avons récolté 573,75 Francs à la Salle de la Gaieté et 500,50 Francs à l'Elysée. Après avoir payé le voyage de Louise, les déjeuners et dîners, les locations des salles, les frais d'affichages et timbres pour un montant de 335,70 Francs, nous avons comme convenu ensemble versé à la propagande 60,75 Francs pour le journal *La Révolte* et 70 francs à *L'Idée Ouvrière*, sans compter l'achat de brochures pour 30 Francs. Il nous reste en caisse 577,80 Francs.

#### **Glasser**

Nos efforts n'ont pas été vains. Rue Royale, à Saint-François, notre conférence a été un véritable succès. A l'Elysée, près du Rond-Point, pourtant dans un quartier ouvrier, quelques bourgeois se sont déplacés pour saboter notre conférence. J'ai bien cru à un moment que certains de nos compagnons allaient sauter à la gorge des trublions. Mais nous avons gardé raison. De plus, le fait que Lucas ait tenté de tuer Louise nous a attiré la sympathie de la plus grande partie du public.

#### **Legouguec**

J'espère que la justice suivra nos recommandations quant à la remise en liberté de Lucas.

#### **Dumas**

Je propose que l'on convoque tous les groupes anarchistes du Havre, en réunion privée, salle de la Pomme normande, rue de Montivilliers, pour savoir comment nous allons utiliser le reliquat des gains obtenus lors de la venue de Louise. Et puis les élections municipales arrivent à grands pas ; ce sera un moment important pour faire valoir nos idées.

#### **Goubot**

A les entendre, le suffrage universel répond à tout ; grâce à lui toutes les questions les plus ardues même, se résolvent sans tiraillements. Après semblables panégyriques, on se demande comment ont pu faire nos ancêtres pour arriver à vivre sans posséder cette arme souveraine. Vraiment nos bourgeois sont superbes ! Mais d'abord respectent-ils religieusement les décisions du scrutin électoral ?

#### **Glasser**

Bien sûr que non. Quand ils sont au pouvoir, ils font comme bon leur semble car ils n'ont plus de comptes à rendre. Ils ont la légitimité populaire...

#### **Bohler**

Entre la vieille société basée sur l'exploitation à outrance du prolétariat et la société future, formée d'hommes libres, il n'y a pas de transactions possibles. Tergiverser et faire du parlementarisme au lieu de la Révolution ne peut que reculer l'heure fatale.

#### **Legouguec**

Restons en dehors de toutes les compétitions, des ambitions malsaines qui grouillent autour des urnes électorales ; à ce prix seulement nous serons forts ; refusons de sanctionner de notre vote la machine électorale, elle n'est puissante que de notre acquiescement inconscient. Vouloir employer cette arme si libéralement octroyée, c'est tomber dans la politique radicale, laquelle n'a d'autre visée que de conserver la vieille société, de prolonger son existence au moyen d'habiles réformes ou des semblants de replâtrages, alors qu'il faut démolir pour reconstruire une société réellement basée sur la liberté, l'égalité et la fraternité.

#### **Dumas**

Je verrai bien une candidature abstentionniste lors des prochaines élections. Mais nous en reparlerons lors de notre prochaine réunion avec tous les compagnons.

## Glasser

Il me semble qu'il se fait tard et nous travaillons demain. Je propose d'arrêter la réunion.

*Les anarchistes après quelques embrassades rentrent chez eux.*

## Scène XII

*Deux mois plus tard, dans le bureau du Procureur de la République*

### Le Procureur au Juge d'Instruction

Cette Louise Michel est une hystérique, elle sollicite tous les concours pour élargir M. Lucas. Elle a fait intervenir Charcot et prit comme avocat Maître Laguerre qui est de ses amis. Celui-ci est très en vogue dans les prétoires ; il avait déjà plaidé pour le cousin de Louise Michel, à Lyon. Il a promis de sauver Lucas.

### Le Juge d'Instruction

Monsieur le Procureur de la République, cette tentative a visé une icône ouvrière, nous ne sommes plus dans le domaine d'un acte de criminalité quelconque mais dans une dimension politique sur laquelle nous n'avons guère de prise. Une victime, à savoir Louise Michel, qui demande de libérer celui qui a voulu l'assassiner. C'est le monde à l'envers. Pourtant, même si elle provoque l'étonnement général, je me rends bien compte qu'elle fait cela par humanité, sans arrière-pensée politique, sans aucun cabotinage. Ce qui lui vaut la sympathie de l'opinion publique, au Havre, comme dans toute la France.

### Le Procureur

Elle a même fait appel au Comte d'Hérisson, publiciste et ancien officier. Je vous lis ce que ce dernier vient de m'adresser :

Paris 16 avril 1888

Monsieur le Procureur de la République

Je viens de recevoir une lettre de Mademoiselle Louise Michel, me priant de faire tout mon possible pour que le pauvre fou inconscient, qui a tiré sur elle, ne passe pas en Cour d'Assises.

Mademoiselle Louise Michel est sans aucun doute, plus touchée de la condamnation qui pourrait frapper Pierre Lucas que si elle s'était attirée à elle-même les rigueurs de la justice. Je n'ai pas d'autre moyen, Monsieur le Procureur de la République, de la seconder dans ses désirs que de me permettre de m'adresser directement à vous.

Mademoiselle Louise Michel me dit, en propres termes : « Nous espérons, mes amis et moi, qu'il ne passerait pas en jugement ; cet homme ne peut, dans sa simplicité et son ignorance, être jugé par nos lois. Il est profondément honnête, et n'a eu qu'un instant de vertige, bien explicable, si on

considère les circonstances. Ne peut-on rendre une vraie et bonne justice en le rendant à sa femme, qui autrement mourrait de douleur ? »

De plus, elle ajoute : « Si par ce temps de fièvre politique, on remue cette histoire de révolver, il arrivera comme d'ordinaire, ces choses étant épidémiques, que le lendemain du jugement de Lucas, qu'il soit acquitté ou condamné, que trente ou quarante fous se trouveront disposés à faire la même chose. »

En soumettant cette requête à votre haute sagesse, je me permets de vous exprimer le vœu sincère de la voir accueillie favorablement, et je serai très heureux, je vous prie de le croire, de vous avoir cette dette de reconnaissance.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'hommage de mes sentiments de très haute considération.

Comte d'Hérisson

#### **Le Juge**

Je ne suis pas loin d'être d'accord avec le contenu de sa lettre. Nous devons jouer l'apaisement.

#### **Le Procureur**

Ce comte, de plus, me fait comprendre à mots couverts que s'il y a d'autres meurtres, j'en serai quelque part, responsable. Piégé. Je me sens piégé, voilà tout.

#### **Le Juge**

Nous avons déjà remis en liberté ce Lucas et nous n'avons pas eu à nous plaindre de son comportement. Reste à obtenir l'acquittement aux Assises et nous n'entendrons plus parler de cette sordide histoire.

#### **Le Procureur**

Ce qui m'irrite le plus, c'est que cette Louise Michel idéalise presque celui qui a tenté de l'assassiner. Voyez ce qu'elle écrit dans ces vers magnifiques, il faut bien le reconnaître :

A Lucas

Ce fils des côtes d'Armorique,

Des côtes où hurle la mer,

S'en allait songeur et mystique

Par les grands vents, au souffle amer,

Voyant l'océan redoutable,

La terre aux pauvres implacable

Et sans rien pour les consoler.

Sentant le noir remous des foules,  
Son cœur se mit à déferler,  
Sans comprendre les grandes houles  
Que nous laissons nous emporter,  
Toutes les colères muettes  
Qui s'amoncellent en tempête  
L'enveloppent pour le frapper.

Ses aïeux de l'âge de pierre,  
Sous la lune au pied des peulvans,  
Allant la nuit par la bruyère,  
Lui parlaient dans les flots grondants.  
Nos choses lui sont des rêves,  
Laissez-le sur ces sombres grèves,  
Ses grèves où pleuvent les vents.

Pour nous cet homme est un ancêtre  
Du temps de l'antre au fond des bois.  
Pour le juger il faudrait être  
De ceux qui vivaient autrefois. Louise Michel

### **Le Juge**

Louise Michel est une femme de lettres qui fait honneur à ses lecteurs. C'est une ancienne institutrice qui vit maintenant de sa plume. Je comprends qu'elle ait été vexée des propos tenus à l'Elysée prétendant qu'elle vivait du produit de ses conférences.

### **Le Procureur**

Louise Michel représente davantage de danger pour notre société en tenant des conférences qu'en écrivant quelques poésies si élégantes soient-elles.

Tenez, un exemple. Elle croit et le fait savoir qu'un jour toutes les corporations aux intérêts, aux usages, aux salaires, aux fonctions, aux libertés professionnelles si différents se soulèveront en même temps que les fonctionnaires, les soldats, les professions libérales. Vous imaginez où cela pourrait nous conduire ! Au chaos !

### **Le Juge**

Ne nous laissons pas aveugler par les divagations d'une révolutionnaire dont la vocation est d'inciter au grand chambardement de la société. En attendant, nous avons recensé tous les témoins qui pouvaient être utiles à l'enquête. C'est sans doute sur le témoignage principal du Commissaire Bidault que les jurés seront amenés à se prononcer. Les deux autres témoins qui seront entendus sont Mariette, l'armurier qui a vendu le révolver à Lucas, et le Docteur Lignerolles qui a prodigué les premiers soins à Louise Michel. Mais la vox populi risque de prendre le pas sur les témoignages, pourtant impartiaux.

### **Le Procureur**

Je suppose que vous avez le rapport de notre Commissaire qui sera transmis aux Assises de Rouen.

### **Le Juge**

Je vous lis le document écrit par Monsieur Bidault :

Je soussigné, Bidault Guillaume, Commissaire de Police de la ville du Havre, plus spécialement chargé de la 5ème section, Officier de Police judiciaire, auxiliaire de M. le Procureur de la République, désigné par M. le Commissaire Central pour assister à une réunion où devait faire une conférence la Demoiselle Louise Michel, femme de lettres habitant à Paris, déclare :

Avoir été témoin d'une tentative de meurtre ou d'assassinat par le nommé Lucas Pierre sur la personne de la dite Louise Michel et en rapporte tous les faits ainsi qu'il suit :

A dix heures un quart, pendant que Louise Michel est à la tribune et parle dans un brouhaha indescriptible des généraux, de l'armée, un ouvrier très grand, assez mal vêtu, que nous avons su plus tard qu'il se nommait Pierre Lucas, escalade la tribune et prend la parole aussitôt après Louise Michel. On entend difficilement ce qu'il dit, cependant nous saisissons les mots « Pas voleur- Pas assassin ». On le hue ! L'on crie ! L'on rit ! L'on chante ! Dans la salle.

Lucas se retire alors un peu en arrière mais reste sur l'estrade ; Louise Michel s'avance au bord de la tribune pour protester et expliquer qu'elle n'a traité personne de voleur ni d'assassin ! Tout à coup, nous voyons Lucas se retourner et décharger deux fois un révolver qu'il tient à la main, à bout portant contre la tête de Louise Michel qui est blessée d'une balle au temporal gauche, et au lobe de l'oreille droite. Immédiatement la tribune est envahie par la foule qui se composait de 2000 assistants. Le meurtrier est saisi, désarmé, terrassé et frappé brutalement par ces assistants furieux d'un lâche attentat sans motifs. Ceint de notre écharpe, nous nous frayons à grand peine un passage parmi cette foule exaspérée. Nous lui évitons d'être écharpé et nous le faisons descendre de la tribune. Il est porté dehors où, à la porte de la salle nous trouvons des agents qui l'entourent, le dégagent et le conduisent au poste de police de notre section.

Dans le poste, nous l'interrogeons sommairement : Il déclare se nommer Lucas Pierre, âgé de 32 ans, né à Guerlesquin, canton de Plouigneau, arrondissement de Morlaix (Finistère), le 17 février 1855, employé de commerce, demeurant rue de la Communauté, 12, marié, un enfant.

Il reconnaît avoir été trouvé porteur d'un revolver de calibre 7, et d'avoir tiré deux coups sur Louise Michel parce qu'elle avait mal parlé de l'armée et des électeurs. Il a ensuite été interrogé par Monsieur le Juge d'Instruction et a signé avec lui.

Il a été trouvé porteur d'un revolver encore chargé de quatre balles et les deux autres alvéoles contenant encore les culots des balles qu'il venait de tirer sur Louise Michel ; il possédait, en outre, sept autres cartouches dans sa poche.

Après avoir fait enfermer le prévenu, nous sommes retournés à l'Elysée où nous avons trouvé Louise Michel entre les mains des docteurs de Lignerolles et Malherbe qui lui donnaient des soins ; ces messieurs constatent que cette femme est blessée en deux endroits à la tête : au temporal gauche et au lobe de l'oreille droite. L'une des balles est dans la plaie et n'a pu être extraite ; la blessée ne veut pas rester au Havre pour être soignée et veut regagner Paris le lendemain par le premier train : elle envoie un télégramme à cet effet. Elle refuse de déposer contre son agresseur et déclare se nommer Louise Michel, femme de lettres, âgée de 57 ans, demeurant à Paris, rue Victor Hugo, 95, Levallois-Perret (Seine) ; elle ajoute que cet homme venait de prononcer des propos incohérents et qu'il ne savait pas ce qu'il faisait. Monsieur le Procureur de la République étant survenu, cette femme s'est décidée à lui faire sa déclaration. Nous sommes rentrés ensuite dans la salle où le crime a été commis, et où nous avons accompagné M. le Procureur de la République et M. le Commissaire Central, Monsieur Palmart.

Il est constaté que de nombreuses traces de sang se trouvent sur l'estrade de la tribune et au bord de cette tribune ; nous estimons qu'une partie de ce sang a été répandue par les blessures de Louise Michel et la plus grande partie par le nommé Lucas qui a reçu de nombreux horions sur la figure qui était ensanglantée à notre arrivée près de lui.

Un relevé des lieux a été dressé et envoyé ultérieurement à M. le Procureur de la République. Les témoins de cette tentative d'assassinat qui pouvaient être utilement entendus, l'ont été.

Tous les témoignages sont joints en annexes.

### **Le Procureur**

Au regard des témoignages reçus, ce sont surtout l'alcoolisme et le fanatisme religieux qui devraient passer aux Assises.

### **Epilogue**

Un public nombreux assiste au procès de Lucas, dans la salle d'audience. Lucas est acquitté. La plupart des journaux accueillent l'acquittement de Lucas comme un acte de justice, d'équité.

Pierre Lucas ne profitera guère de sa mise en liberté définitive car il meurt deux ans plus tard, quasiment jour pour jour, après sa tentative d'assassinat contre Louise Michel. Le Journal du Havre



du 17 Janvier 1890 cite : « Nous apprenons la mort d'un individu qui a eu au Havre, et même à Paris, son heure de célébrité, nous voulons parler de Pierre Lucas qui avait tiré un coup de revolver sur Louise Michel dans la salle de l'Élysée. Pierre Lucas qui était âgé de 33 ans, avait été acquitté par la Cour d'Assises. Il était entré, pour la seconde fois, à l'hospice général le 4 Janvier dernier. Il est décédé hier matin à 4 heures des suites d'une phtisie. »

Louise Michel reviendra encore trois fois au Havre où elle sera acclamée par des centaines de personnes. Elle meurt le 9 janvier 1905, à Marseille, d'une congestion pulmonaire. Son corps est rapatrié à Paris. Le 22 janvier 1905, une délégation d'anarchistes havrais assiste aux funérailles de la Vierge Rouge, au cimetière de Levallois-Perret.

Patrice Rannou